

# ATTENTES ET SATISFACTION DES ÉTUDIANTS SUBSAHARIENS EN TUNISIE

Des portes qui s'ouvrent, des opportunités à saisir





## **Attentes et satisfaction des étudiants subsahariens en Tunisie**

### **Des portes qui s'ouvrent, des opportunités à saisir**

Cette étude a été réalisée par :

Elisa CLAESSENS

Chargée d'études, Terre d'Asile Tunisie

Avec le soutien de :

Fatoumata WAGUE, stagiaire, Terre d'Asile Tunisie

Sous la direction de :

Sana BOUSBIH, Directrice, Terre d'Asile Tunisie

Et

Ali BELHAJ, Directeur général, Observatoire National de la Migration

Publiée le 31 juillet 2018



## I – INTRODUCTION

### ***Partenariat entre Terre d'Asile Tunisie et l'Observatoire National de la Migration***

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre Terre d'Asile Tunisie (TAT) et l'Observatoire National de la Migration (ONM). L'ONM a pour missions, entre autres, de collecter les informations relatives à la migration en Tunisie, de réaliser des études dans ce domaine, et de contribuer aux programmes et politiques publiques en matière de migration. TAT, quant à elle, fournit une assistance directe inconditionnelle aux migrants en Tunisie via sa Plateforme d'information, d'orientation et de médiation (Grand Tunis), agit pour le renforcement des capacités de la société civile sur les questions de migrations et d'asile, et contribue à la mise sur agenda politique des questions de migration et d'asile par des rencontres et échanges entre les acteurs du secteur de la migration.

Etant donné l'objectif commun aux deux partenaires de travailler ensemble à une meilleure compréhension du phénomène migratoire en Tunisie, ce partenariat vise à sensibiliser et renforcer les capacités de l'ONM afin d'appréhender les besoins et les moyens d'assistance dédiés aux migrants. Il se décline en différentes activités, notamment la réalisation commune d'une étude portant sur la thématique des étudiants étrangers en Tunisie.

Ce partenariat entre lui-même dans le cadre du projet ADEM pour l'Accompagnement et la Défense des Migrants, financé par l'Union européenne, et du projet PMGTS (Plateforme Migrants Grand Tunis et Sfax) financé par la Coopération Suisse. Ce projet prévoit que Terre d'Asile Tunisie réalise, en collaboration avec différents partenaires, une série d'études thématiques qui visent à mieux comprendre les profils des migrants en Tunisie ainsi que les réalités qu'ils vivent. Ces études viennent ainsi approfondir et appuyer les données récoltées au sein de la permanence d'accueil social et juridique de TAT.

Cette étude est également réalisée avec la participation active de l'Association des Etudiants et Stagiaires Africains en Tunisie (AESAT), qui a pour mission d'encadrer, d'accompagner, d'intégrer et de défendre les étudiants et stagiaires subsahariens en Tunisie.

### ***Justification et objectifs de l'étude***

La Tunisie, naguère perçue principalement comme un pays de départ, est devenue progressivement un pays d'accueil et de transit. Les mouvements migratoires en Tunisie se sont diversifiés, notamment depuis 2011, voyant l'arrivée de nombreux migrants issus du monde arabe et d'Afrique subsaharienne. Depuis une vingtaine d'années, la Tunisie accueille également à chaque rentrée universitaire un nombre important d'étudiants étrangers, principalement subsahariens.

Si la plupart sont inscrits auprès d'universités privées, l'accueil de ces étudiants fait également partie de la volonté, pour les autorités publiques, de renforcer le positionnement de la Tunisie sur le continent africain. En fournissant une formation de qualité à ces jeunes, le pays leur fait bénéficier de ses atouts et développe ainsi un vrai rayonnement international, d'autant que parmi eux se trouvent de nombreux futurs décideurs politiques ou économiques qui auront tissé, durant leur séjour, des liens forts avec la Tunisie.

Si la Tunisie et spécifiquement le secteur de l'enseignement supérieur fait preuve d'efforts pour attirer davantage d'étudiants subsahariens dans le pays, on note pourtant ces dernières années une tendance à la baisse du nombre d'inscrits. Après une augmentation constante depuis le début des années 2000, alors que l'on comptabilisait 4835 étudiants subsahariens inscrits en 2015, nous sommes passés à 4560 inscrits en 2018<sup>1</sup>.

Les causes de cette baisse sont multiples. D'une part, les facultés tunisiennes sont en concurrence avec celles d'autres pays du continent (Maroc, Afrique du Sud notamment) qui redoublent d'efforts pour augmenter leur attractivité. La révolution de 2011 et la crainte des problèmes sécuritaires dans les années qui ont suivi, ont également découragé certains à porter leur choix sur la Tunisie.

D'autre part, en Tunisie même, les étudiants étrangers expriment plusieurs difficultés qui font obstacle à leur satisfaction. Selon les données récoltées par la Permanence d'accueil juridique et sociale de TAT, de nombreux étudiants expriment des difficultés d'ordre social (sentiment d'exclusion et d'intolérance), économique (inaccessibilité au marché formel et exposition aux abus du marché informel), et enfin juridique (difficultés à obtenir la carte de séjour).

Mais ces difficultés sont-elles la cause du désintérêt des étudiants subsahariens pour la Tunisie en tant que destination d'études ? Comment mieux comprendre ce qui amène ces étudiants en Tunisie, leur vécu tout au long de leur séjour d'études, et leur satisfaction par rapport à celui-ci ?

Au travers de cette étude, nous souhaitons comprendre qui sont les étudiants étrangers issus d'Afrique subsaharienne qui font le choix de la Tunisie pour leurs études, quelles sont leurs motivations, et en quoi les difficultés rencontrées au cours de leur séjour empêchent ou non, de répondre à leurs attentes. Il s'agit donc de comprendre aussi bien les points de satisfaction que d'insatisfaction de cette population.

Comprendre les sources de satisfaction et d'insatisfaction des étudiants étrangers est en effet dans l'intérêt de tous : des étudiants d'une part, qui pourront mieux tirer parti de leur formation et de leur séjour en Tunisie, et de la Tunisie d'autre part, qui pourra atteindre son objectif d'attirer davantage d'étudiants et mieux bénéficier des retombées de leur formation.

Cet objectif se décline en plusieurs questions de recherche :

- 1) Quel est le profil des étudiants étrangers en Tunisie ?
- 2) Pourquoi font-ils le choix de la Tunisie ? Quelles sont leurs attentes, au niveau académique, social, ou économique ?
- 3) Parmi ces attentes, lesquelles sont-elles comblées ?
- 4) Quelles difficultés rencontrées durant leur séjour contrarient leurs attentes ?

---

<sup>1</sup> Source : UNESCO, <http://uis.unesco.org/fr/uis-student-flow#slideoutmenu> consulté le 23/06/2018

## ***Méthodologie utilisée***

Cette étude consiste principalement en l'analyse quantitative et qualitative de 75 entretiens directs réalisés auprès d'étudiants subsahariens résidant et étudiant dans le Grand Tunis. L'échantillon a été constitué de manière à être représentatif de la population étudiante subsaharienne en Tunisie<sup>2</sup> en termes de genre, du pays d'origine, et de l'inscription auprès de facultés privées et publiques.

Le questionnaire a été construit à partir d'une analyse de la documentation existant sur le sujet d'une part, et sur notre expérience de terrain d'autre part, dans l'assistance juridique et sociale proposée aux migrants résidant en Tunisie y compris les étudiants.

Le questionnaire d'enquête comportait un nombre important de questions portant sur les thèmes suivants : parcours académique réalisé et souhaité, projet d'études à l'étranger et en Tunisie, connaissance et image de la Tunisie avant le départ, aide reçue à l'arrivée, aspects sociaux, académiques et administratifs de la vie universitaire, contours de l'entourage et de la vie sociale en Tunisie, aspects matériels, pratiques, administratifs de la vie quotidienne, interactions avec les tunisiens et connaissance du pays, soutien familial, situation économique et de travail, logement, santé, bilan par rapport à l'expérience et avenir envisagé.

La plupart des questions étaient fermées (choix multiples), d'autres semi-ouvertes ou ouvertes. En effet, le questionnaire a été construit sur base de notre expérience de terrain et notre connaissance des potentielles difficultés des étudiants. Nous voulions cependant garantir une approche neutre et objective par rapport au terrain, en laissant toujours la possibilité aux étudiants de donner une autre réponse que celles pré-listées. En posant certaines questions de manière ouverte (exemple : « à ce jour, vous sentez-vous satisfait de votre vie en Tunisie ? »), nous voulions aussi garantir l'émergence de données fines, totalement induites, qui mettent en lumière des mécanismes difficilement appréhensibles par des questions fermées, et permettent ainsi une analyse générale riche basée sur des données aussi bien objectives que subjectives.

Les données ont été récoltées par écrit par les enquêteurs eux-mêmes, durant des entretiens en face-à-face ou par téléphone. Nous nous sommes ainsi assurés d'une compréhension parfaite des questions par les répondants, d'un taux de réponse proche de 100% pour chaque question, et de réponses précises et nuancées. De plus, une rapide analyse du profil, du parcours, des attentes et de la satisfaction de l'étudiant a été réalisée par l'enquêteur après chaque entretien, dans le but de faire ressortir ces grandes lignes difficilement visibles au travers de la multitude de questions posées. Pour réaliser cette analyse, les enquêteurs se sont basés sur les réponses aux questions mais aussi sur la façon dont s'est déroulée la rencontre : attitude de l'étudiant, émotions exprimées, détails saillants non consignés dans le questionnaire, etc.

Les réponses aux questionnaires ont ensuite été saisies, et certaines réponses aux questions ouvertes ou semi-ouvertes ont été recodées afin de pouvoir les quantifier.

Plusieurs entretiens ont également été réalisés avec des responsables d'établissements d'enseignement supérieurs, des encadrants pédagogiques et des responsables au sein du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS).

---

<sup>2</sup> Etant donné l'absence de données officielles concernant la seule région du Grand Tunis

### A. Contours et évolution de l'enseignement supérieur tunisien

L'enseignement supérieur tunisien est constitué d'un ensemble d'établissements publics tout d'abord, et d'un nombre grandissant de structures privées ensuite.

L'enseignement supérieur public est constitué de 13 universités et 24 instituts supérieurs d'études technologiques, sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS). On dénombre ensuite 72 établissements privés, dont la majorité (42) est localisée dans le Grand Tunis et 15 dans le gouvernorat de Sousse. En 2017, 322 000 étudiants étaient comptabilisés au total en Tunisie, la grande majorité au sein du secteur public (89%).<sup>3</sup>

C'est depuis le début des années 2000 que le paysage de l'enseignement supérieur a changé radicalement avec la création des premiers établissements supérieurs privés. Qu'ils soient nationaux ou étrangers, ces établissements délivrent désormais des diplômes universitaires agréés par l'Etat pour la plupart et jouissant d'une bonne réputation sur le marché international, notamment en Afrique subsaharienne. Le secteur s'élargit à grande vitesse : en 2009, on comptait 4000 étudiants (soit 1,25% des étudiants du secteur public) alors qu'en 2017 on comptabilisait plus de 31 000 inscrits, soit 11% de la population estudiantine.

Le positionnement de ces structures privées a également évolué : ils jouissaient il y a vingt ans d'une image plutôt défavorable, réputés pour accueillir les étudiants n'ayant pas obtenu la filière choisie dans le secteur public, et privilégiant une logique quantitative de développement commercial plutôt qu'un enseignement de qualité. Aujourd'hui, si une disparité au niveau de la qualité de l'enseignement est communément relevée, certains établissements jouissent d'une réputation d'excellence qui dépasse parfois celle de leurs équivalents dans le secteur public. Misant sur le développement de filières d'avenir (notamment les technologies de l'information et de la communication – TIC) et sur une adéquation avec les besoins du marché, l'employabilité des jeunes diplômés est un atout qui leur est également reconnu.

L'enseignement supérieur tunisien est face à des défis importants, notamment la massification des effectifs, encouragée notamment par la politique volontariste de scolarisation dans l'enseignement supérieur qui a vu le nombre d'étudiants doublé en dix ans, pour atteindre 322 000 étudiants en 2015.

L'augmentation de la demande ne provient pas seulement du territoire national : les étudiants subsahariens sont en effet de plus en plus nombreux à se tourner vers le Maghreb pour mener leurs études, au travers d'une bourse d'Etat ou par leurs propres moyens.

Dans ce contexte, caractérisé également par l'internationalisation de l'enseignement supérieur, la mise en concurrence des universités à l'échelle régionale et mondiale, et l'importance croissante de

---

<sup>3</sup>Campus France (2018), La mobilité internationale des étudiants d'Afrique du Nord et du Moyen Orient, Note hors-série n°18 et Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, statistiques officielles – mes.tn

l'économie du savoir, la Tunisie a entamé plusieurs réformes de son enseignement supérieur. Décidée en 2006 et complétée jusqu'en 2014, le système de diplomation européen « LMD » est adopté et permet notamment une comparabilité internationale de l'enseignement. La réforme du système de l'Enseignement Supérieur, décidée en 2015 et mise en œuvre depuis fin 2017, vise à implémenter des mesures pour une formation de qualité à plus forte employabilité, notamment : une meilleure qualité et un plus grand contrôle des universités privées, une meilleure complémentarité des formations offertes par les établissements de l'enseignement supérieur et ceux de la formation professionnelle, une amélioration du cadre de vie des étudiants, etc.

## **B. Etudiants étrangers en Tunisie**

La Tunisie accueille des étudiants étrangers depuis les années 1970, par le biais de bourses octroyées dans le cadre d'accords de coopération entre la Tunisie et différents pays subsahariens. Cependant depuis les années 2000 qui ont vu l'implantation et le développement rapide d'universités privées, une « nouvelle figure de l'étudiant international »<sup>4</sup> a émergé pour être à présent majoritaire en Tunisie : celle de l'étudiant étranger de l'enseignement privé, ayant fait le choix de la Tunisie pour ses études et finançant celles-ci par ses propres moyens.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, on comptabilise environ 6250 étudiants étrangers en Tunisie, auxquels on ajoute plusieurs milliers de « stagiaires » réalisant une formation professionnelle<sup>5</sup>, dans l'un des établissements dépendant du Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi.

Parmi les étudiants étrangers, 75% proviennent d'Afrique subsaharienne. Les 25% restant proviennent majoritairement du Maghreb. Deux tiers des étudiants étrangers sont inscrits auprès d'universités privées.

Il est intéressant de noter que si les étudiants étrangers représentent à peine 0.9% du total des étudiants inscrits dans le public, ils constituent par contre 13.6% du total des étudiants inscrits dans le privé<sup>6</sup>.

### ***Facteurs d'attraction de la Tunisie***

La mobilité des étudiants africains est en constante augmentation. Si l'Europe reste la destination prioritaire, elle perd du terrain au profit de la mobilité intracontinentale, en particulier vers l'Afrique du Sud, le Ghana, la Tunisie ou le Maroc.<sup>7</sup> La Tunisie est le 5<sup>ème</sup> pays d'Afrique recevant le plus d'étudiants subsahariens, après l'Afrique du Sud, le Ghana, le Maroc et le Congo.

Le pays et ses établissements d'enseignement supérieur possèdent en effet des atouts majeurs favorisant l'attraction des étudiants étrangers, tout particulièrement subsahariens. Enseignement de

---

<sup>4</sup>MAZZELLA Sylvie (2009), « Etudiants africains dans les universités privées tunisiennes : nouvelle figure de l'étudiant international », in *La mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud*, pp.327-347

<sup>5</sup>Il n'y a pas de chiffres officiels disponibles sur le nombre d'étrangers inscrits dans ce secteur

<sup>6</sup>Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, statistiques officielles – mes.tn

<sup>7</sup>Campus France (2017), *La mobilité internationale des étudiants africains*. Note hors-série N° 16, Novembre 2017



qualité et diplômes reconnus internationalement, cours dispensés en français : il s'agit là des premiers atouts du pays. Mais pas seulement : le coût des études est plus bas que celui de beaucoup de pays européens, les conditions d'accès au titre de séjour sont relativement faciles à remplir, et le coût de la vie est acceptable. La situation géographique et culturelle du pays est également un atout : la proximité et le partage de la religion, de certaines pratiques culturelles, sont des éléments qui rassurent, tandis que la proximité de la Tunisie avec le continent européen et son style de vie sont des éléments qui attirent tout autant.

### ***Développement de la stratégie d'attraction des étudiants étrangers***

Du côté tunisien, les bénéfices liés à l'accueil des étudiants subsahariens sont également nombreux. Il s'agit en effet d'une opportunité unique de renforcer le positionnement stratégique du pays sur le continent africain. Sur ce niveau et en comparaison avec d'autres pays d'Afrique du Nord, la Tunisie accuse en effet un retard certain, résultant d'une posture géopolitique et géoéconomique tournant le dos à l'Afrique, continent pourtant en plein essor<sup>8</sup>. La Tunisie souhaite renverser la tendance et développer ses intérêts économiques, politiques et sociaux avec les pays d'Afrique subsaharienne, principalement les pays francophones. Accords bilatéraux, investissements, les accords économiques, relations diplomatiques : les modalités sont nombreuses, mais aucune ne semble plus rentable et durable que la formation d'étudiants pour y parvenir. En effet, la formation universitaire donne les outils que l'étudiant utilisera tout au long de sa vie professionnelle. C'est un socle sur lequel la suite de son parcours se déroulera. Il n'y a donc aucune meilleure manière de valoriser le savoir-faire et les compétences tunisiennes à l'étranger. D'autre part, en étant formé en Tunisie, le jeune subsaharien est familiarisé avec la culture, la mentalité, les intérêts tunisiens, et il tisse des liens forts avec ce pays qui pourront être mobilisés à tout moment de sa vie future. Nous verrons ci-après que la plupart des étudiants subsahariens sont issus de milieux socioéconomiques supérieurs, laissant supposer qu'une bonne partie d'entre eux sont de potentiels futurs cadres économiques ou politiques avec qui les décideurs tunisiens pourront traiter de manière grandement facilitée.

Récemment, le MESRS a intégré l'attraction de davantage d'étudiants étrangers dans sa stratégie de développement avec un objectif chiffré : passer de 2% d'étudiants étrangers actuellement, à 10% du nombre total d'étudiants en Tunisie. Ce pourcentage est effectivement nécessaire pour garantir l'accréditation des diplômes tunisiens auprès d'agences européennes. Mais l'idée est également de générer plus de fonds pour les facultés publiques et privées. Pour ce faire, deux mesures principales ont été récemment annoncées par le ministre Slim Khalbous : premièrement, la création d'une agence publique d'accueil et d'orientation des étudiants étrangers en Tunisie, dont la mise sur pied est prévue durant le premier trimestre de la rentrée 2018. Celle-ci aurait pour mission, d'une part, de faire la promotion de l'enseignement supérieur aussi bien public que privé. D'autre part, elle devrait faciliter les conditions d'accueil des étudiants en Tunisie, notamment concernant les démarches d'obtention du titre de séjour. Sous tutelle du MESRS, cette agence devrait bénéficier d'une large autonomie et pourra générer des fonds propres<sup>9</sup>.

---

<sup>8</sup>Institut Tunisien des Etudes Stratégiques (2017), *La Tunisie en 2025 : un Etat émergent, résilient et réconcilié avec lui-même*, Etude stratégique et prospective

<sup>9</sup>Source : entretien avec un responsable du MESRS

Deuxièmement, les établissements publics d'enseignement supérieur, jusqu'à présent accessibles uniquement aux étudiants tunisiens et aux étrangers titulaires d'une bourse d'Etat, seront désormais ouverts à tout étudiant étranger moyennant le paiement de frais d'inscription comparables à ceux des établissements privés.

### ***Accueil des étudiants étrangers : structures et conditions du séjour***

Les ressortissants de pays avec qui la Tunisie a conclu un accord de libre circulation sont exonérés de visa. Pour les autres, une simple preuve d'inscription universitaire permet d'obtenir depuis le pays d'origine, un visa d'un à trois mois, ou un visa court séjour à l'arrivée à l'aéroport. La demande de carte de séjour au motif des études s'obtient ensuite auprès du poste de police local. Le dépôt de la demande requiert de fournir : une attestation d'inscription universitaire, une attestation de présence, un contrat de bail et une attestation de solvabilité. Comme nous le détaillerons ci-après, les étudiants font face à de multiples blocages dans la procédure d'obtention de la carte de séjour, menant au paiement de pénalités de retard de dépôt (quittance de 300 DT) et d'irrégularité de séjour (20 DT par semaine).

Les étudiants étrangers n'ont pas le droit d'exercer un travail déclaré, mais en raison de la limitation de leurs revenus et/ou de leur bourse, beaucoup d'entre eux exercent des emplois non déclarés et sont ainsi exposés à de nombreux abus.

A ce jour, il n'existe pas de structure d'orientation ou d'accueil des étudiants étrangers en Tunisie. Il existe cependant un réseau d'associations étudiantes, basées sur la nationalité ou sur l'appartenance à une faculté. Elles ont prospéré depuis les années 1990 et se sont au fil du temps, structurées au sein de l'Association des Etudiants et Stagiaires Africains en Tunisie (AESAT) qui regroupe et met en réseau les 19 associations des étudiants ressortissants des pays d'Afrique subsaharienne. Elles sont généralement les premiers vers qui sont adressés les nouveaux arrivants : soit par des compatriotes, soit par les facultés ou ambassades. Elles conseillent les étudiants sur l'hébergement, la bourse, les ambassades, les activités, etc.<sup>10</sup> Nous y revenons ci-après.

---

<sup>10</sup>BOUBAKRI Hassan et MAZZELLA Sylvie (2005), « La Tunisie entre transit et immigration : politiques migratoires et conditions d'accueil des migrants africains à Tunis », *Autrepart* 2005/4, p.149-165

### III – PROFIL ET MOTIVATION DES ETUDIANTS SUBSAHARIENS EN TUNISIE

#### A. Profil des étudiants

Les étudiants subsahariens interrogés ont une moyenne d'âge de 26 ans. On trouve cependant des étudiants entre 18 et 35 ans, ce qui signifie que nombre d'entre eux ont déjà une expérience académique ou professionnelle avant de venir en Tunisie.

On trouve parmi eux, une majorité d'hommes (70% de notre échantillon). Si aucun chiffre officiel n'existe concernant la répartition par genre des étudiants étrangers, on estime que cette répartition est conforme à la réalité. Ils sont majoritairement célibataires et sans enfants.

Au moment de partir, la plupart de ces étudiants étaient uniquement titulaires du baccalauréat, obtenu dans leur pays. Les études en Tunisie sont donc pour eux la première expérience d'études supérieures. On trouve également une proportion importante d'étudiants (22,6%) qui étaient déjà titulaires d'une licence obtenue dans leur pays. Seuls 1,3% étaient déjà titulaires d'un master.

La Tunisie représente, pour la grande majorité, la première expérience à l'étranger.

La quasi-totalité des étudiants subsahariens maîtrisaient le français avant le départ, bien que 93% avaient une langue maternelle différente. 29% parlaient ou comprenaient l'Arabe avant le départ.

On estime que les étudiants sont issus de milieux socio-économiques supérieurs : 70% ont au moins un parent cadre, de profession libérale ou intellectuelle supérieure. Les étudiants qui bénéficient d'une bourse d'Etat sont, par contre, issus de milieux plus variés, y compris modestes.

Au sein de notre échantillon, 22 % sont titulaires d'une bourse d'Etat, délivrée par la Tunisie dans le cadre d'un accord de coopération avec le pays d'origine de l'étudiant, et dans certains cas, complétée par une bourse du pays d'origine. Ces étudiants sont inscrits auprès de facultés publiques. 8% sont titulaires d'un autre type de bourse (bourse de leur Etat, d'excellence, d'entreprise, etc.). Restent donc 70 % ayant financé leurs études par leurs propres moyens – la plupart du temps, ceux de leurs parents. Tous sont inscrits auprès d'universités privées puisque, à ce jour, les universités publiques ne sont ouvertes qu'aux étudiants étrangers titulaires d'une bourse de l'Etat tunisien.

#### B. Les motivations du départ

##### *Pourquoi étudier à l'étranger ?*

Il s'agit pour la majorité d'un **projet personnel**, la décision ayant été prise par eux-mêmes, ou éventuellement issue d'un choix commun avec les parents. Seuls 9% déclarent que la raison du départ à l'étranger était un choix des parents. On note cependant **l'implication familiale forte** dans le projet de départ, puisque 86,6% financent leurs études entièrement ou partiellement grâce à l'aide de leurs parents ou proches. L'impossibilité d'autonomie financière est d'ailleurs un problème

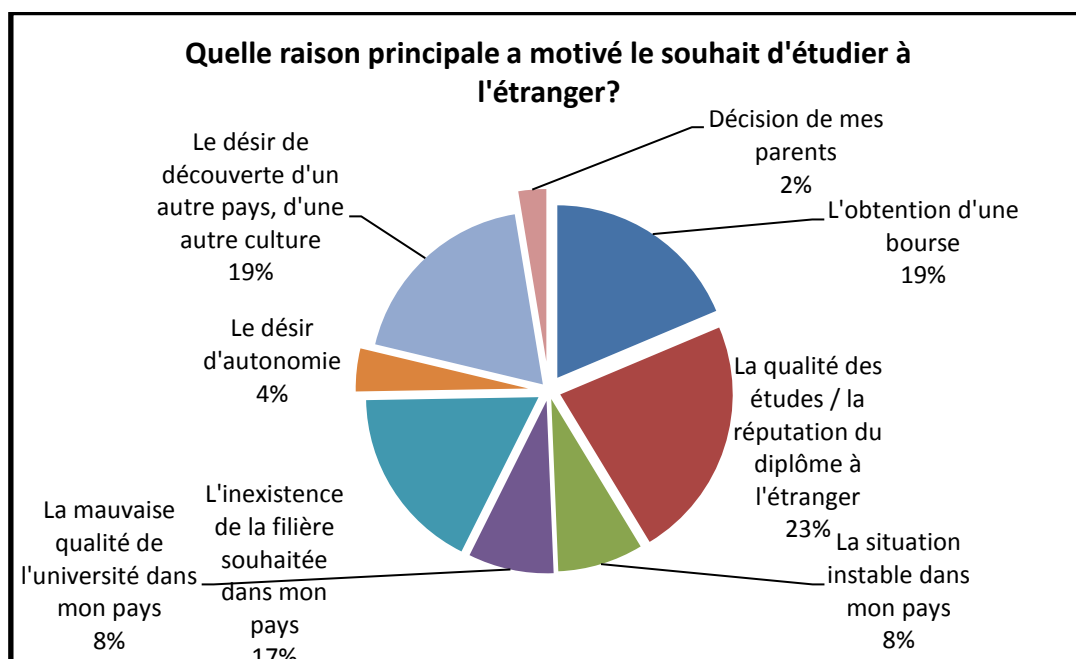
important pour nombre d'entre eux, qui espéraient trouver en Tunisie une source de revenus permettant une autonomie partielle ou totale par rapport à leur famille.

Décider de faire ses études à l'étranger est toujours le résultat d'une multitude de facteurs. Il s'agit d'une conjugaison de facteurs d'attraction (les avantages d'un diplôme et séjour à l'étranger), et de répulsion (les désavantages à étudier dans le pays d'origine), les uns ou les autres étant prédominants selon la personne et son histoire familiale, le pays d'origine, le pays d'études envisagé, etc.

Tous les facteurs qui concourent à la décision du départ, ne sont pas toujours explicites ou conscients pour les étudiants et leurs familles. Il est cependant très intéressant de se pencher sur les raisons exprimées par les étudiants eux-mêmes, car elles renseignent sur les *attentes* par rapport à leur séjour d'études.

Les trois facteurs principaux qui motivent le départ des étudiants sont :

- 1) Des *facteurs de répulsion* liés au projet d'études : il s'agit de **l'indisponibilité de la filière souhaitée** dans le pays d'origine, de la mauvaise qualité de l'université, ou encore de la situation de crise dans celui-ci.
- 2) Un *facteur d'attraction* lié au projet de vie professionnel : l'obtention d'un diplôme étranger réputé plus prestigieux, dont les études sont réputées être de **meilleure qualité**, ouvrant ainsi sur de plus larges opportunités dans le pays d'origine ou dans un autre pays.
- 3) Des *facteurs d'attraction* liés au projet de développement personnel : le **désir de découverte** d'un autre pays, une autre culture, ou encore la **volonté d'être autonome**, d'apprendre à faire sa vie seul.



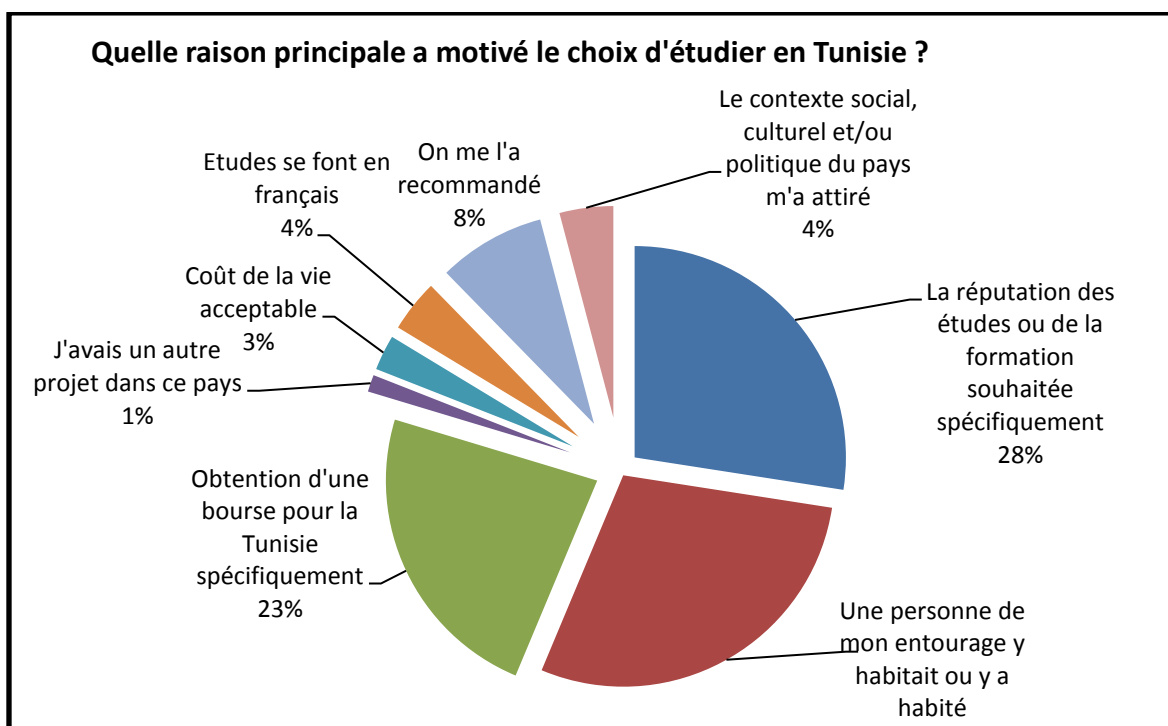
### **Pourquoi la Tunisie ?**

Pour une majorité des étudiants, la décision de venir en Tunisie fut également une **décision personnelle**, ou conjointe avec les parents (59,5%). Pour les autres, il s'agissait de la décision de leurs parents ou en raison de la bourse, obtenue pour la Tunisie spécifiquement. Parmi les personnes qui n'ont pas choisi elles-mêmes la Tunisie, la plupart étaient cependant enthousiastes à l'idée de venir y étudier.

Pour la grande majorité des étudiants cependant (boursiers et non-boursiers confondus), **la Tunisie n'était pas un premier choix** (75%). Il s'agit d'un second, voire d'un troisième choix. Ils souhaitaient partir dans un pays européen pour la plupart (France, Angleterre, Belgique, Allemagne), puis nord-américain (Canada, Etats-Unis) puis maghrébin (Maroc). Les raisons pour lesquelles ils n'ont pas eu leur premier choix sont très variées : les conditions d'inscription ou d'obtention du visa n'étaient pas remplies, le visa n'a pas été accordé, les parents ont refusé, le coût était trop élevé, la bourse a été refusée, etc.

Les trois facteurs principaux qui ont amené au choix de la Tunisie sont les suivantes :

- 1) La raison principale la plus fréquemment évoquée est la présence de **connaissances en Tunisie**, ou la **recommandation** faite par des proches (37%).
- 2) On trouve ensuite la **bonne réputation des études** en Tunisie en général, ou d'une formation spécifique (26%).
- 3) La troisième raison principalement évoquée est **l'obtention d'une bourse** spécifiquement pour la Tunisie (23,3%).



Cette étude permet donc de souligner le rôle prépondérant de l'entourage et de la transmission de l'information de proche à proche dans la construction du séjour d'études en Tunisie. En effet c'est la présence d'une personne de l'entourage, ou les informations que celle-ci transmet à propos de la Tunisie qui motivent principalement la décision du départ.

Avant le départ, la plupart des étudiants (74,6%, boursiers et non-boursiers confondus) connaissaient au moins une personne (membre de la famille, ami ou connaissance) vivant ou ayant vécu en Tunisie. La grande majorité de ces connaissances les ont encouragé à venir en Tunisie : seuls 14% ont été moyennement encouragés ou découragés à étudier en Tunisie. Ce résultat est cependant à relativiser puisque les étudiants qui ont été fortement découragés de venir en Tunisie sont probablement partis dans un autre pays.

A part l'entourage, les sources d'information à propos de la Tunisie semblent rares et sont mobilisées de manière complémentaire, lorsque le choix est déjà fait. Par exemple, c'est lorsqu'un membre de la famille recommande les études d'ingénieur en Tunisie, que l'étudiant fera une recherche sur l'Internet afin de s'orienter vers une faculté.

Le milieu scolaire ne semble renseigner aucunement sur l'éventualité du départ en Tunisie. En effet, la presque totalité des étudiants avait entendu parler des études à l'étranger au lycée (88%). Par contre, la Tunisie a rarement été évoquée en tant que destination possible.

En plus des facteurs déterminants que l'on a détaillé plus haut, la Tunisie présente de nombreux atouts qui la rendent attractive et qui jouent un rôle dans le choix de la destination, sans qu'il s'agisse forcément des raisons spontanément évoquées par les étudiants. Ainsi, la langue française est une condition nécessaire pour la formation universitaire, mais aussi un aspect très important pour la vie quotidienne dans le pays. Nombreux sont d'ailleurs les étudiants surpris des difficultés engendrées par leur méconnaissance de la langue Arabe, que ce soit durant les cours, ou dans la vie quotidienne.

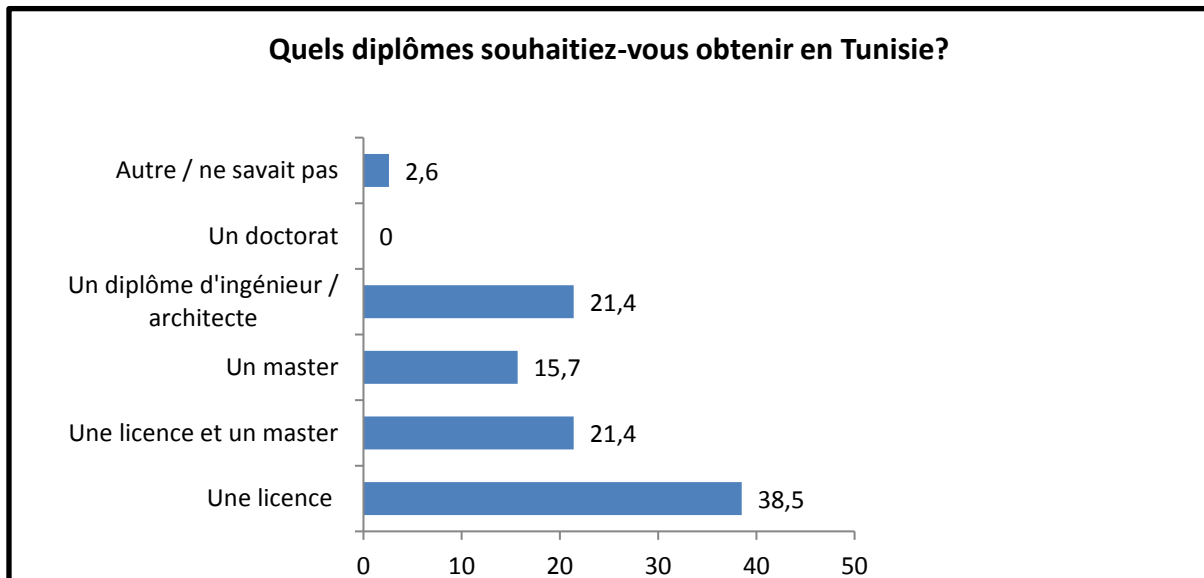
La proximité géographique et culturelle avec l'Afrique Subsaharienne d'une part, et avec l'Europe d'autre part, est également un atout. Certains étudiants se sentent rassurés de se rendre dans un pays du même continent, dont ils maîtrisent la langue (français et/ou arabe) et dont les habitants partagent leur religion (pour les étudiants musulmans). Dans le même temps, ils se voient bénéficier des atouts d'un pays économiquement plus développé, aux infrastructures de qualité, qui se reflètent dans la qualité de l'enseignement, comparable à celle de l'enseignement européen qui reste pour eux la référence.

### ***Quel projet en Tunisie ?***

Interrogés sur leurs projets quant au séjour Tunisie, les étudiants subsahariens répondent presque tous être venus pour suivre leurs études en Tunisie, et uniquement leurs études. Une faible proportion d'entre eux avait l'idée de pouvoir également entreprendre ou travailler. Mais il serait réducteur de se limiter à cette question et sa réponse : faire des études en Tunisie (à l'étranger de manière générale) représente bien plus que l'obtention d'un diplôme ; il s'agit d'un premier pas vers un horizon élargi, qui ne pourrait pas se présenter à eux en restant dans leur pays. Ainsi, on remarque avec intérêt que de nombreux étudiants ont le projet clair de rentrer au pays après leurs

études, mais cependant resteraient en Tunisie ou partiraient dans un autre pays si l'opportunité se présentait. On ne peut donc pas parler de projet migratoire arrêté une fois pour toutes : **faire ses études à l'étranger, c'est ouvrir une porte vers des opportunités plus larges**, sans savoir forcément vers lesquelles on se dirigera.

La plupart des étudiants souhaitent obtenir une combinaison licence + master ou un diplôme d'ingénieur / architecte, puis une licence uniquement, puis un master uniquement. Personne n'envisageait le doctorat, par contre 4% le réalisaient ou l'envisageaient au moment de l'entretien.



Il est important de noter la **proportion importante d'étudiants – aussi bien boursiers que non-boursiers – qui ont été mal orientés** par rapport à leur cursus (17,3%). Et ce, pour différentes raisons : la bourse donne accès à une filière seulement alors qu'ils pensaient pouvoir modifier leur inscription, une tierce personne a réalisé l'inscription en promettant qu'un changement ultérieur serait possible, la faculté a mal renseigné l'étudiant ou l'étudiant s'est mal renseigné. Certains étudiants ont pu être réorientés par la suite, tandis que d'autres ont été obligés de poursuivre dans cette direction non souhaitée, menant parfois à une grande frustration et/ou des difficultés pour maîtriser les matières suivies.

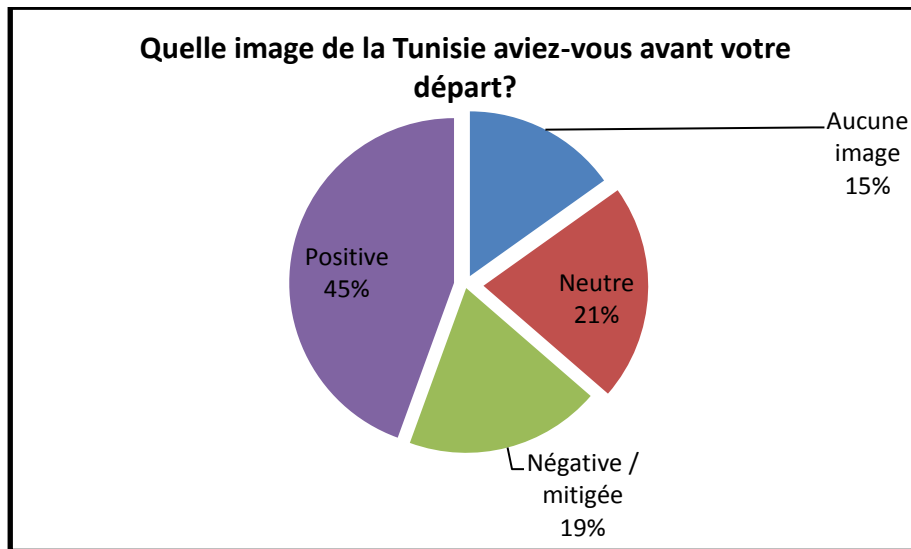
Un étudiant sur quatre a décidé de poursuivre (ou compte poursuivre) ses études au-delà du projet **académique** qu'il s'était fixé. Il semble donc que les conditions d'étude en Tunisie les convainquent de rester plus longtemps que prévu. Parmi les étudiants interrogés, aucun ne souhaite écourter son projet – un constat qui doit cependant être relativisé car les étudiants déçus quittent probablement la Tunisie de manière anticipée et ne se retrouvent donc pas dans notre échantillon.

Cependant, **45% souhaitent poursuivre leurs études dans un autre pays** (la France et le Canada étant le plus fréquemment cités), ce qui semble confirmer que les études en Tunisie sont un tremplin vers un ailleurs « encore meilleur », une première étape sur le chemin académique et professionnel.

### Quelle image de la Tunisie avant le départ ?

L'étude a montré que l'image qu'avaient les étudiants avant le départ est généralement positive : 45% avaient une image positive contre 19% qui avaient une image plutôt négative. Les autres n'avaient aucune image du pays en tête, ou une image neutre (c'est-à-dire ni positive ni négative).

De plus, il est intéressant de remarquer que les **boursiers** de l'Etat tunisien sont plus nombreux à avoir une image positive de la Tunisie (72%).



Les aspects positifs *imaginés* avant le départ sont :

- 1) Un pays développé, un haut niveau d'éducation de la population
- 2) Un enseignement supérieur de qualité, des diplômés agréés
- 3) Un pays où il fait bon vivre. Un pays libre et ouvert
- 4) Un pays aux nombreux atouts touristiques

Les aspects négatifs *imaginés* avant le départ sont :

- 1) Des actes racistes ou discriminatoires fréquents envers les Subsahariens
- 2) Une fermeture d'esprit
- 3) Des restrictions liées à la religion (pas d'alcool, obligation du port du voile)
- 4) Une interdiction de travail pour les étrangers
- 5) Un pays instable socialement et politiquement depuis la révolution

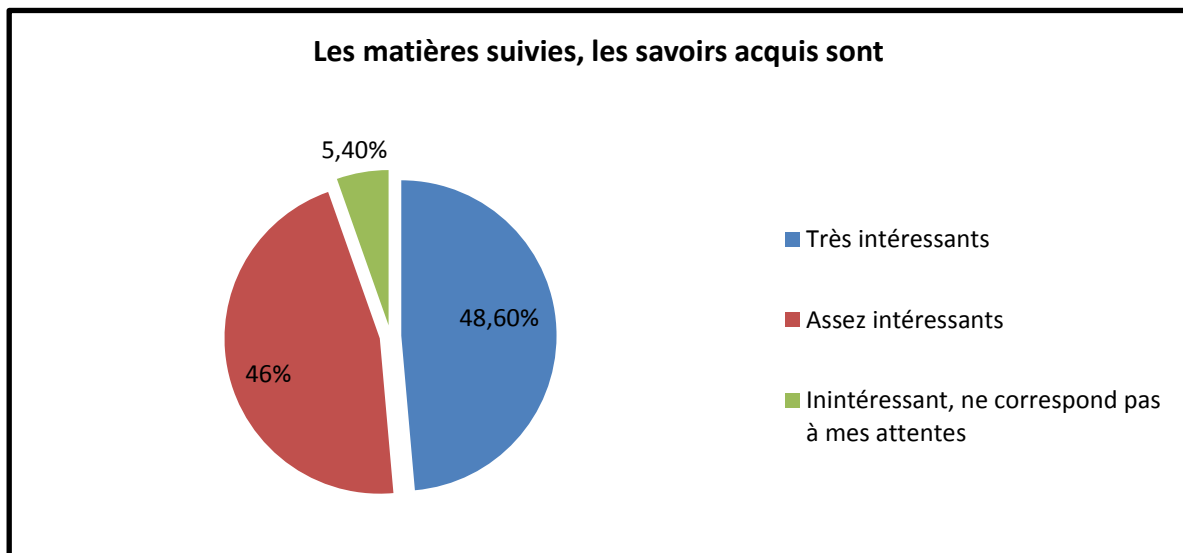


#### IV – PARCOURS ET VIE ACADEMIQUE

L'un des principaux enseignements de cette étude est la très large satisfaction des étudiants par rapport à la formation (ou les formations) suivie en Tunisie. La majorité n'a aucun problème majeur d'intégration et d'adaptation au système d'enseignement. Le contenu de la formation correspond à leurs attentes et ils arrivent à assimiler cette matière sans difficultés spécifiques. On voit donc une **grande adéquation entre les attentes et l'offre de formation**. Les deux problèmes identifiés par rapport au cursus sont : premièrement, les étudiants qui ont été mal orientés et qui présentent des difficultés d'adaptation et une insatisfaction quant au contenu, et deuxièmement, la langue utilisée par les professeurs et élèves durant les cours.

##### A. La formation suivie

Le taux de satisfaction quant au contenu et à la qualité de l'enseignement est globalement très haut. Près de la moitié des étudiants trouvent les matières suivies très intéressantes, l'autre moitié les trouvant assez intéressantes. Seuls 5% estiment qu'ils ne correspondent pas à leurs attentes : la plupart de ceux-ci sont des élèves qui ont été mal orientés.

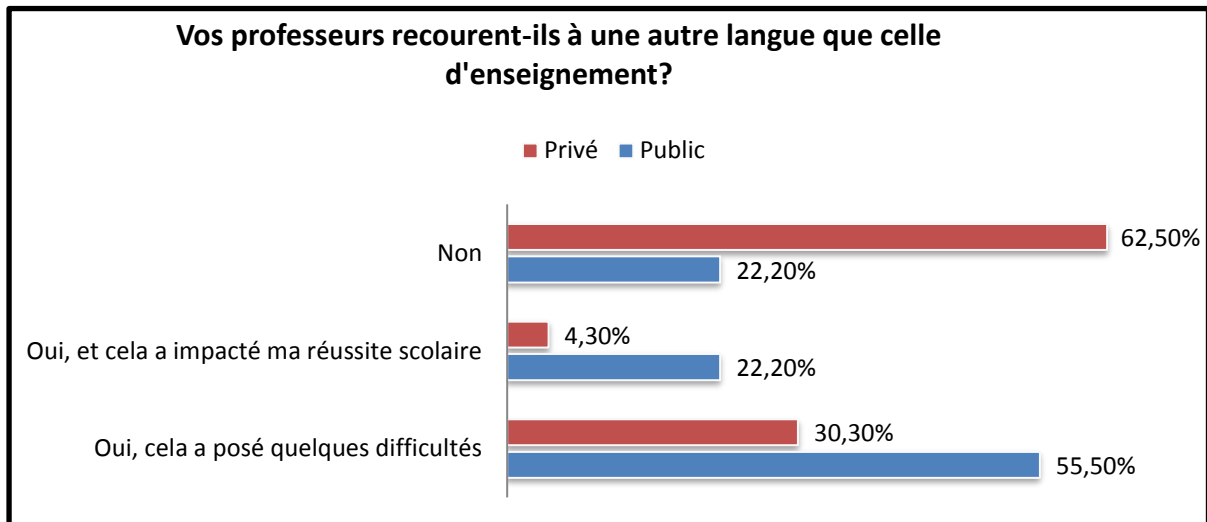


On note également que le système d'enseignement supérieur tunisien semble bien correspondre au profil et aux attentes des étudiants étrangers, qui arrivent à s'y adapter globalement très bien. En effet, le graphique ci-dessus montre que ceux-ci trouvent le niveau de difficulté bon ou éventuellement difficile, mais très peu le trouvent trop bas ou trop élevé.

Il est intéressant de comparer la satisfaction des étudiants dans l'enseignement privé et public : on remarque la satisfaction quant au contenu et au niveau de difficulté est plus grande parmi les étudiants du public.

Le principal problème évoqué par les étudiants quant à l'enseignement est la **langue utilisée lors des cours**. Les professeurs recourent très fréquemment à la langue arabe lors de leur exposé, ou lorsqu'ils répondent aux remarques des élèves tunisiens, elles-mêmes faites en arabe.

Certains professeurs ont des lacunes en langue française. Alors que la plupart des professeurs tiennent compte des demandes d'utilisation de la langue française, d'autres semblent les négliger, amenant ainsi à de réels problèmes d'assimilation du contenu mais aussi à un sentiment de frustration parmi les étudiants subsahariens.



Moins il y a d'étudiants non-arabophones dans la classe, plus le problème est important. Les étudiants rapportent que lorsqu'ils sont seuls ou minoritaires dans leur classe, les professeurs tendent à faire abstraction de leur « handicap » linguistique. L'attitude des étudiants tunisiens est déterminante dans la résolution ou la persistance du problème. Il s'agit dans le premier cas d'un facteur important de bien-être pour les étudiants étrangers qui se sentent alors respectés, soutenus et mieux intégrés.

On remarque que le problème de la langue est bien plus important pour les étudiants du secteur public, sans doute parce qu'ils sont, pour la plupart, minoritaires au sein de leur classe.

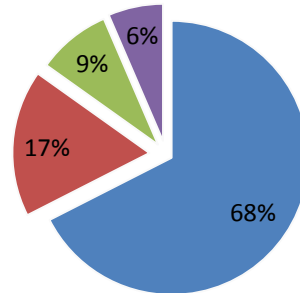
### **B. La satisfaction par rapport au diplôme**

Nombreux sont ceux qui sont venus en Tunisie pour obtenir, avant tout, un diplôme de qualité qui soit reconnu au niveau international, et qui permet une **insertion sur le marché du travail** de leur pays d'origine ou d'ailleurs. Cette attente est visiblement rencontrée, puisque la grande majorité estime que ce diplôme leur permettra effectivement de trouver un travail dans leur domaine de prédilection, et représente un atout par rapport à ceux qui ont fait leurs études dans ce pays.

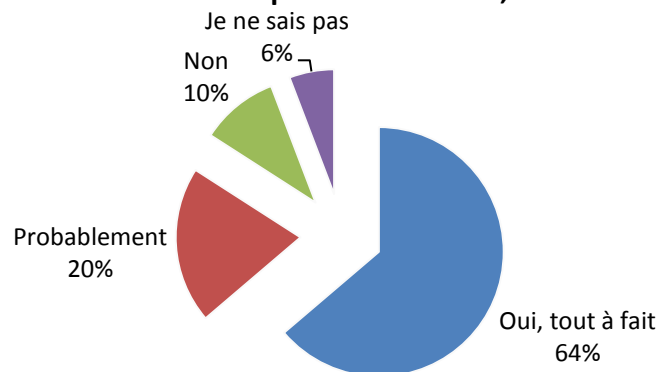
A noter que ceux qui ne partagent pas cette opinion, sont nombreux à citer des raisons qui ne dépendent pas de leur diplôme, mais bien de la situation de crise dans leur pays, ou encore de la corruption importante qui empêche les recrutements sur base des compétences.

**Grâce à votre diplôme, aurez-vous plus de chances de trouver un travail dans votre pays, que ceux ayant étudié là-bas?**

■ Oui, tout à fait ■ Probablement ■ Non ■ Je ne sais pas



**Grâce à votre diplôme, aurez-vous plus de chances de trouver un travail dans le domaine qui vous intéresse, dans votre pays?**



**C. Les stages réalisés dans le cadre des études**

Près d'un tiers des étudiants interrogés ont fait ou font un stage dans le cadre de leurs études. Leur avis est **positif par rapport à ce stage**, qui a cependant souvent été difficile à obtenir : pour beaucoup il n'a pu être possible que grâce à l'intervention d'un professeur ou d'une autre personne.

L'encadrement par le professeur est satisfaisant pour la majorité, mais on note tout de même 40% d'élèves insatisfaits (professeur indisponible, dont ce n'est pas la compétence, etc.). L'encadrement sur le lieu du stage est par contre beaucoup plus satisfaisant (79% sont très satisfaits ou plutôt satisfaits). La relation avec les collègues est jugée très bonne ; seule la langue pose parfois problème.

Les étudiants également sont largement satisfaits des tâches attribuées durant le stage (79% très satisfaits ou plutôt satisfaits). Presque tous ont fait un stage qui est cohérent avec leurs études, et 100% estiment que ce stage représente un atout pour leur vie professionnelle future, même ceux qui n'en ont pas apprécié le contenu.

A noter enfin que 9,4% des étudiants interrogés ont tenté de faire un stage, mais n'ont pas reçu de réponse positive à leurs candidatures.

#### **D. L'encadrement et le service administratif facultaire**

Les étudiants sont globalement satisfaits de l'accueil et du service presté par le personnel administratif de leur faculté. Ceux du secteur public le sont par contre sensiblement moins : ils mentionnent effectivement des difficultés de communication en raison d'un manque de maîtrise de la langue française, et des démarches administratives plus fastidieuses qu'auprès des facultés privées.

Un motif récurrent d'insatisfaction quant aux facultés privées est le coût élevé et désavantageux de l'inscription à cause de la fluctuation du taux de change : les frais de scolarité sont en effet généralement fixés en Euros, mais payés en Dinars. Au cours de l'année, les différentes tranches sont de plus en plus élevées, au fur et à mesure que le dinar perd en valeur. De nombreux étudiants se plaignent que ce fait n'ait pas été communiqué en début d'année, et demandent que les coûts en dinars soient fixés en début d'année.

Or, les difficultés de paiement amènent souvent d'autres problèmes en cascade : d'une part, elles empêchent la faculté de fournir l'attestation d'inscription nécessaire à la demande de carte de séjour et ainsi, amènent des pénalités d'irrégularité de séjour. D'autre part, certaines facultés refusent l'accès aux cours jusqu'à ce que le paiement soit réalisé, ce qui empêche un bon déroulé de la scolarité, est une cause de stress mais aussi d'humiliation dans le chef de l'étudiant. Le manque de compréhension et de soutien de la part de la faculté est une cause majeure d'insatisfaction générale pour les étudiants qui ont ce ressenti.

#### **E. Le bien-être au sein de la faculté**

La vie universitaire détermine en grande partie l'expérience des étudiants étrangers. Leur bien-être au sein de la faculté, durant les cours et autour de ceux-ci, est donc primordial. Cette étude montre que la majorité des étudiants se sentent bien accueillis et bien intégrés au sein de la faculté, mais que c'est en partie la présence d'autres subsahariens dans la classe et/ou la faculté qui détermine ce bien-être.

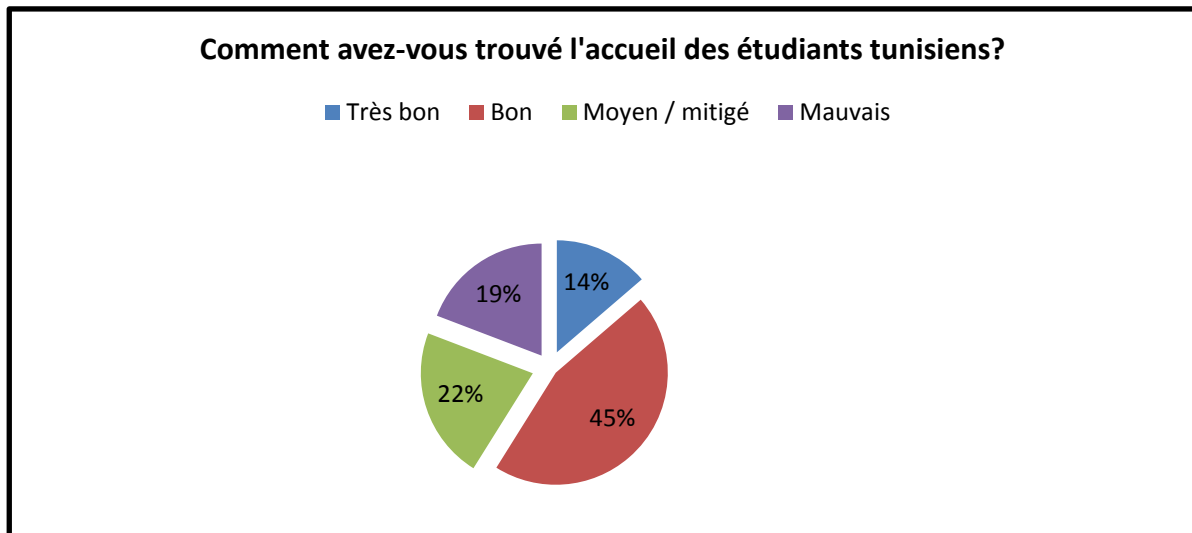
La plupart des étudiants subsahariens se sont sentis **bien accueillis, voire très bien accueillis, par les étudiants tunisiens** de leur faculté. On compte tout de même que près d'1 étudiant sur 5 qui a perçu cet accueil comme mauvais. La langue est obstacle majeur à un accueil bien vécu : les étudiants interrogés pointent que les étudiants tunisiens francophones sont généralement très accueillants, tout comme les étudiants arabophones disent avoir eu moins de problèmes à entrer en contact avec les étudiants tunisiens.

A noter que les étudiants du public sont moins nombreux (73,7%) à s'être sentis bien accueillis par les étudiants tunisiens.

Pour évaluer la satisfaction globale des étudiants par rapport à leur vie universitaire, nous leur avons demandé s'ils avaient le sentiment d'être « bien intégré » dans la faculté. Nous considérons en effet le *sentiment d'intégration* comme l'un des meilleurs indicateurs du bien-être de l'étudiant. Nous avons volontairement posé cette question de manière ouverte, sans définir la notion d'intégration : l'idée est en effet de saisir comment ils définissent eux-mêmes ce sentiment positif, et quels sont les

facteurs qui le permettent ou l'empêchent. Par le biais de ces réponses, nous tentons en effet de comprendre les facteurs qui déterminent le bien-être psychique des étudiants dans leur vie universitaire.

Les résultats sont nets : **82,2% se sentent bien intégrés dans leur faculté**. Seuls 9,6% ne s'y sentent



pas intégrés. L'analyse des justifications données par les étudiants montre que le sentiment d'intégration se comprend comme la possibilité de « *trouver sa place* » dans la vie facultaire, et d'entretenir des relations fluides avec les différents interlocuteurs (étudiants, professeurs, personnel administratif). Ce sont donc les interactions sociales qui sont déterminantes d'une part, mais aussi le type de rapport entretenu avec la faculté en tant qu'entité administrative qui détermine le sentiment d'intégration d'autre part.

Les principaux **facteurs d'intégration** sont :

- 1) Le fait de se « sentir à l'aise », d'avoir des amis, des occasions de discuter avec tout le monde.
- 2) La langue est déterminante pour permettre l'intégration. Ceux qui maîtrisent l'Arabe arrivent à mieux s'intégrer
- 3) La présence d'étudiants subsahariens est le facteur principal d'intégration pour certains étudiants
- 4) Se sentir soutenu par la faculté (administration et professeurs), particulièrement en cas de problème
- 5) Pouvoir s'orienter facilement dans la faculté, en comprendre les mécanismes

### Les facteurs qui empêchent l'intégration sont :

- 1) L'isolement, le manque de contacts avec les autres étudiants.
- 2) La difficulté de s'orienter en raison du manque d'informations reçues, notamment en raison de la langue
- 3) Le manque de confiance envers l'administration de la faculté

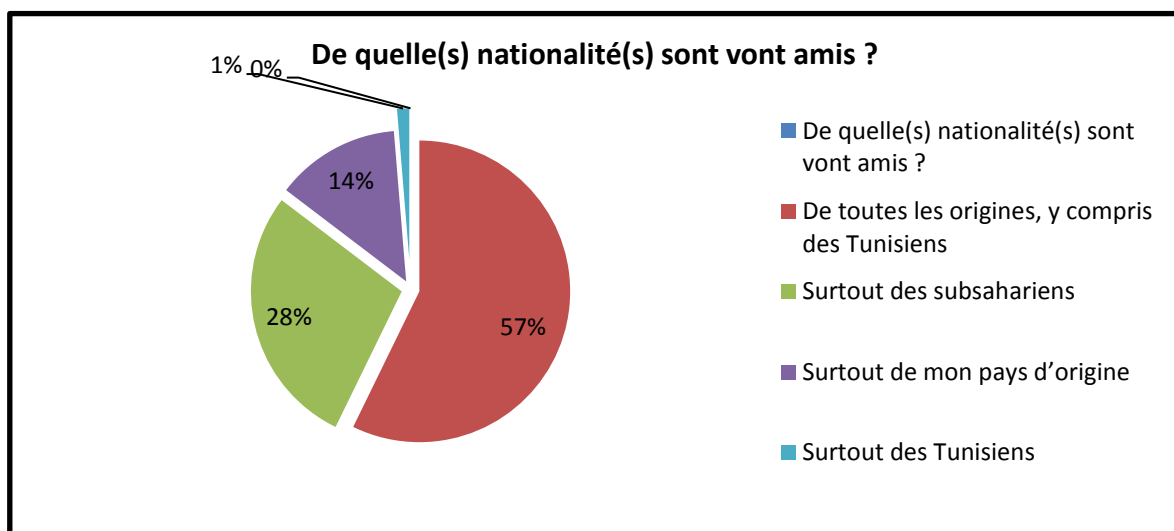
Le sentiment d'intégration dépend donc des relations sociales au sein de la faculté, et notamment des interactions entre étudiants tunisiens et subsahariens. En effet la plupart des étudiants « mal intégrés » disent s'être sentis mal accueillis par les étudiants tunisiens, et estiment que les interactions entre subsahariens et tunisiens sont limitées, voire inexistantes.

Si les efforts de la faculté pour faciliter l'intégration des étudiants étrangers sont appréciés (journées culturelles, sponsoring d'activités estudiantines et communautaires, etc.), ils ne sont visiblement pas suffisants pour permettre un bien-être de l'étudiant étranger : en effet, la plupart des étudiants qui ne sentent pas bien intégrés, estiment pourtant que leur faculté fait des efforts en ce sens.

## V – ENTOURAGE ET VIE SOCIALE

### A. L'entourage : un soutien moral

Se sentir entouré, avoir une vie sociale épanouissante, bénéficier d'un soutien moral en cas de besoin : il ne s'agit pas d'un aspect accessoire de la vie de l'étudiant, mais bien une nécessité pour l'équilibre psychologique de toute personne, et tout particulièrement les personnes migrantes, vivant dans un pays éloigné du leur et ne bénéficiant pas de l'entourage social, culturel et institutionnel habituel<sup>11</sup>. Or justement, cette étude met en évidence que **la plupart des étudiants subsahariens jouissent d'un réseau social épanouissant et protecteur** en Tunisie.



<sup>11</sup> Voir l'étude de Terre d'Asile Tunisie et de Médecins du Monde « La santé mentale des migrants en Tunisie » pour plus de détails sur le lien entre migration, vie sociale et santé mentale

Ainsi, 100% des personnes interrogées disent avoir des amis dans ce pays. Ils les rencontrent via trois principaux canaux : la faculté, l'association communautaire, et enfin les lieux de vie et de loisirs (foyer, immeuble, cafés, etc.). Si une majorité de personnes dit compter des Tunisiens parmi leurs amis, le constat est net : leur entourage est composé en très grande majorité de Subsahariens, soit de leur propre pays, soit de différentes autres nationalités subsahariennes.

La grande majorité des étudiants subsahariens disposent d'une relative sécurité psychologique grâce à leur entourage, puis que 93% disent avoir quelqu'un sur qui compter en Tunisie, en cas de problème.

Le soutien de la famille et des proches dans le pays d'origine n'est pas à négliger. Même pour ceux qui passent tout leur séjour d'études sans rentrer chez eux, le contact avec les proches est très fréquent et important pour leur bien-être. Les progrès technologiques des dernières années

#### **Les liens avec le pays d'origine**

- Une majorité rentre régulièrement au pays durant les vacances scolaires, mais 40% ne le font pas (généralement en raison du coût élevé, ou parce qu'ils ne le souhaitent pas)
- 100% disent être en contact régulier avec leurs proches
- 98,6% peuvent compter sur leurs proches en tant que soutien moral, 88% peuvent compter sur eux en tant que soutien financier

permettent une proximité gigantesque à un coût très bas : un changement d'une importance capitale dans l'expérience des étudiants.

### **B. La communauté, vecteur principal d'intégration**

La vie estudiantine en Tunisie est caractérisée par sa structuration en associations communautaires (voir section XX), regroupant donc les étudiants ressortissants d'un même pays subsaharien. Elles sont généralement composées d'un bureau et de membres affiliés, et sont organisées de manière plus ou moins structurée et formelle, sans toutefois d'existence juridique. S'il faut parfois payer une cotisation pour s'affilier explicitement à l'association, on considère généralement que chaque étudiant fait implicitement, automatiquement partie de l'association. On parle d'ailleurs indistinctement de « communauté » pour désigner l'ensemble de ses concitoyens, ou l'association des étudiants qui les représente.

Au sein de notre échantillon, **94% des étudiants disent faire partie d'une ou plusieurs associations** : Il s'agit pour la plupart d'associations communautaires (88% en font partie), mais aussi d'associations d'étudiants internationaux (principalement subsahariens) au sein de leur faculté.

En plus des associations communautaires, qui regroupent les étudiants de tous les types d'établissements de formation (y compris la formation professionnelle), on trouve de nombreuses associations au sein des facultés. Elles peuvent regrouper les étudiants d'un seul pays (exemple : « association des étudiants ivoiriens de la Zitouna ») ou de différents pays (exemple : « association des étudiants subsahariens d'ESPRIT »). On trouve également des associations estudiantines qui regroupent Tunisiens et étrangers, mais peu de subsahariens en

font partie. Dans certains cas, les structures de représentation des étudiants d'une faculté sont réservées aux étudiants nationaux.

Cette étude met en évidence le **rôle prépondérant des communautés dans l'intégration sociale des étudiants subsahariens**. Elles jouent en effet de multiples rôles et fournissent des services variés, de manière aussi bien formelle qu'informelle, explicite qu'implicite, d'ordre aussi bien juridique que psychologique, pratique, social, etc. En effet, elles consistent tout d'abord en un réseau de relations sociales dans lequel l'étudiant s'intègre et utilise pour se créer son propre entourage. Elles sont très souvent mobilisées pour accueillir les nouveaux arrivants et les orienter sur la vie d'étudiant en Tunisie : logement, carte de séjour, modalités pratiques, consignes de sécurité, etc. : c'est via les membres de la communauté que l'on apprend, petit à petit, à « faire sa vie » en Tunisie. Les communautés représentent aussi un filet de sécurité financière. Il n'est en effet pas rare que, lorsqu'un étudiant se trouve en difficulté économique, la communauté trouve une solution telle que l'organisation d'une collecte de soutien. C'est également au sein des communautés que la vie culturelle bat son plein, que ce soit au travers de simples repas où l'on partage la nourriture du pays, ou des célèbres « journées culturelles » organisées tous les ans par chaque communauté et regroupant plusieurs centaines de spectateurs issus des différentes communautés subsahariennes. Les communautés sont également des structures où de nombreux étudiants s'épanouissent en tant que membres actifs au travers des différentes responsabilités et rôles.

Il est tout aussi important de **noter que non seulement les communautés jouent de multiples rôles, mais elles sont souvent les seules structures à les endosser** : soit qu'il n'existe pas de structure alternative (par exemple, pour l'accueil et l'orientation des nouveaux arrivants), soit que les étudiants subsahariens ne se retrouvent pas dans les structures existantes (exemple : clubs d'étudiants où les échanges se déroulent majoritairement en Arabe). C'est ainsi que les communautés pallient le manque de participation à la vie sociale tunisienne, avec cependant l'effet de renforcer ce déficit de participation : puisque presque toute la vie sociale est structurée autour de la communauté, il n'est pas nécessaire de déployer des efforts pour trouver d'autres moyens d'intégration, tout comme les différentes structures formelles et informelles tunisiennes n'ont pas le « besoin » de faire ces efforts d'accueil et d'intégration des étrangers.

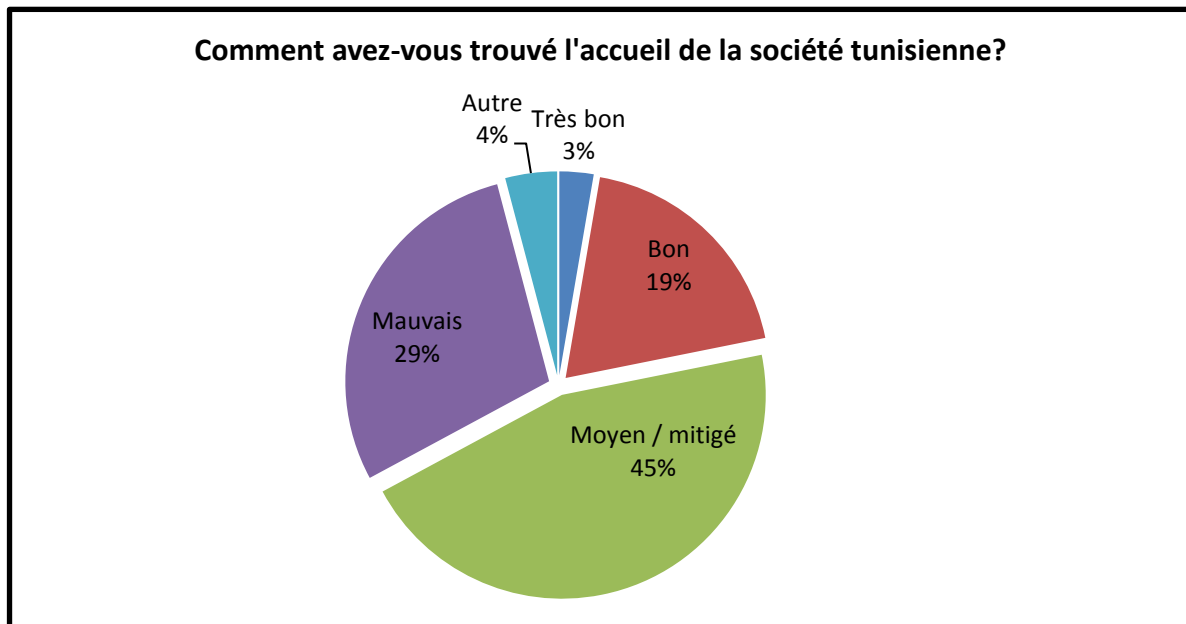
### **C. Participation et intégration à la vie sociale tunisienne**

L'analyse des questionnaires et des conversations menées avec les étudiants fait ressortir la **très faible participation des étudiants subsahariens à la vie sociale tunisienne**. Qu'il s'agisse des loisirs, des activités culturelles, du logement : les lieux fréquentés et les activités qui rythment la vie des étudiants sont menées en majorité en compagnie d'autres étudiants subsahariens. Les interactions avec la population tunisienne sont généralement limitées à la vie facultaire ou professionnelle lors des stages. En dehors de celle-ci, elles se limitent à un contact superficiel avec le propriétaire, les commerçants, les habitants du quartier, etc.

Les avis sur la mentalité et la façon de vivre des Tunisiens témoignent de cette déconnexion de la vie sociale tunisienne : au-delà du contenu qui est aussi bien positif que négatif, ils dénotent d'une compréhension et d'une connaissance très superficielle de la société tunisienne, de ses habitants, de sa culture, etc., reflet de contacts tout aussi superficiels avec les Tunisiens.



Les causes de cette faible participation sont multiples, complexes et mériteraient de faire l'objet d'une étude appropriée



On peut cependant émettre des pistes de réponses. L'accueil de la société tunisienne, tout d'abord, est vécu par de nombreux étudiants comme étant moyen, voire mauvais. Seuls 19% ont trouvé un bon accueil, et 3% très bon. Cela témoigne donc d'une impression parmi les étudiants subsahariens, que leur intégration parmi les tunisiens n'est pas forcément souhaitée.

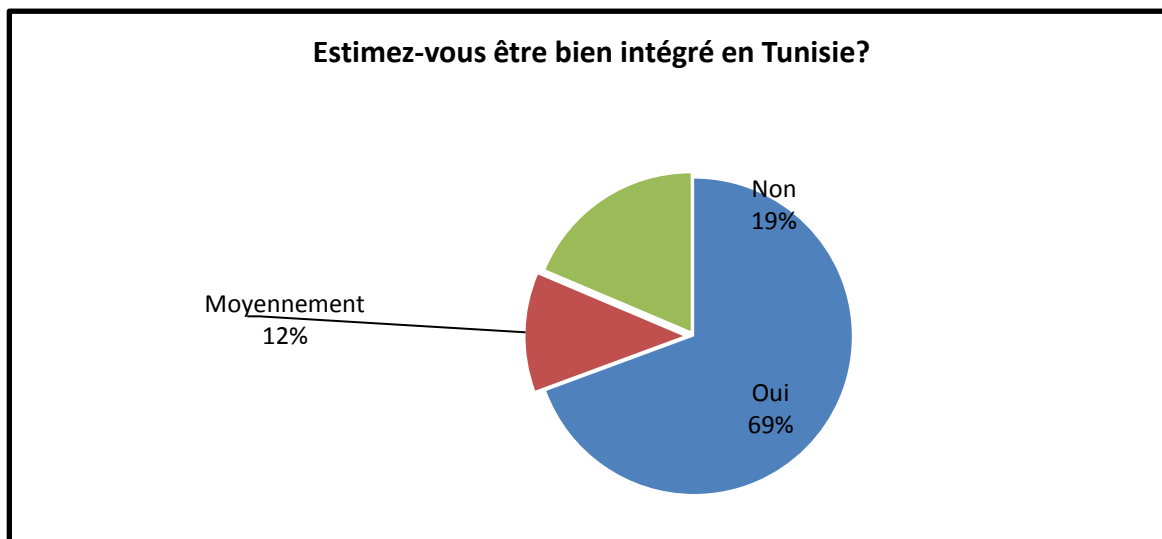
Or, le fait de se sentir mal accueilli semble avoir un impact important sur le bien-être général de la personne en Tunisie, et sur la perception de son séjour. On remarque que plus les personnes ont trouvé l'accueil bon, plus elles se sentent satisfaites de leur vie en Tunisie, et plus elles recommanderaient la Tunisie en tant que pays d'études<sup>12</sup>.

Les actes de racisme et de discriminations sont également très nombreux et viennent souvent confirmer l'impression de ne pas être le bienvenu, décourageant de faire des efforts pour s'intéresser et participer à la vie sociale tunisienne.

On a également vu précédemment que l'accueil et l'orientation des étudiants, depuis leur arrivée mais également dans les différentes étapes de leur séjour en Tunisie, était principalement réalisé au sein de la communauté. Du côté de la société tunisienne, cela vient également renforcer l'image de Subsahariens souhaitant un « entre soi », peu désireux de s'intéresser et de s'adapter à la vie locale.

---

<sup>12</sup>On doit cependant être prudent par rapport à cette hypothèse : la perception de l'accueil réservé par la population tunisienne est éminemment subjectif, dépend de multiples facteurs et peut être altéré dans le temps. Ainsi, il se peut que les personnes insatisfaites de leur séjour (quelles qu'en soient les raisons) jettent un regard rétrospectif plus négatif sur le sentiment d'accueil.



Il peut donc paraître étonnant de constater que la **plupart des étudiants subsahariens se sentent bien intégrés en Tunisie** (même si 1 étudiant sur 5 ne l'est pas)<sup>13</sup> : pourtant, pour les étudiants étrangers, être « bien intégré en Tunisie » c'est se sentir bien entouré, mener sa vie sans obstacles majeurs, atteindre un bien-être général. Il ne s'agit donc **pas forcément de partager les lieux et les activités des Tunisiens**, mais plutôt d'y trouver sa place, même si elle se trouve en marge de la société tunisienne.

Malgré tout, le manque de participation à la vie sociale tunisienne a un impact sur le sentiment de bien-être des étudiants subsahariens. En effet, ceux qui se sentent mal intégrés l'explicitent par l'écart important qui les éloigne de la société tunisienne, qu'il soit creusé par les uns ou les autres. Cet état de fait est vécu par de nombreux étudiants comme une exclusion, un rejet qui est difficile à accepter surtout pour ceux qui envisageaient une meilleure intégration.

---

<sup>13</sup>Tout comme la partie sur la vie facultaire, nous avons interrogé les étudiants sur leur sentiment d'intégration dans le pays. Tout comme pour l'intégration dans la faculté, nous avons volontairement posé cette question de manière ouverte et sans définir la notion d'intégration, afin de comprendre comment eux-mêmes la définissent, et les éléments qui la déterminent.

**« Je me sens bien intégré » grâce à :**

- La présence d'autres subsahariens
- Mes amis
- Ma connaissance de l'Arabe
- Les associations communautaires
- Je mène ma vie sans problèmes et comme je l'entends, je me sens à l'aise
- Je me sens en sécurité
- « Je suis logé, nourri et scolarisé »
- Je vis comme un Tunisien, je mange la nourriture locale
- Je suis en situation régulière, je n'ai pas de problèmes administratifs majeurs

**« Je ne me sens pas bien intégré » à cause de :**

- La langue, qui nous empêche de bien communiquer et de nous orienter dans la société
- L'impossibilité de connaître la culture tunisienne, à cause du contact difficile avec les tunisiens
- L'attitude des tunisiens envers nous : distants, hautains, condescendants
- L'insécurité

Tout comme pour la vie facultaire, la **langue emble jouer un rôle très important** dans les possibilités d'intégration à la vie sociale tunisienne. Ainsi, presque tous les étudiants qui parlent l'Arabe se disent être bien, ou moyennement bien intégré en Tunisie. 58% des étudiants qui ne parlent pas l'Arabe, disent que cette non maîtrise de la langue leur pose des problèmes. La grande majorité souhaiterait d'ailleurs l'apprendre.

Il est intéressant de noter que la grande majorité des étudiants, même ceux qui se sentent bien intégrés en Tunisie, trouvent qu'il est **difficile de s'y intégrer**. Ils estiment en effet que malgré les facteurs positifs (présence de nombreux subsahariens, etc.), il faut surmonter des difficultés importantes (langue, mentalité, caractère renfermé des Tunisiens, actes racistes, etc.). Ces obstacles à surmonter semblent d'ailleurs rendre plus précieuse encore, plus satisfaisante, le fait d'avoir réussi à trouver sa place et son bien-être dans ce pays.

#### **D. La possibilité de vivre sa religion**

La grande majorité des étudiants interrogés vivent leur foi sans rencontrer de problème à ce niveau. Malgré tout, notons que la moitié des étudiants chrétiens ne se sent pas ou peu à l'aise de discuter de ce sujet, tout comme un tiers des musulmans.

Il est intéressant de noter que parmi ceux qui disent « ne pas pouvoir vivre leur foi en Tunisie », la majorité sont des musulmans : une fréquentation assidue des mosquées est considérée suspecte, tandis que certains ne se retrouvent pas dans la façon qu'ont les Tunisiens de vivre les préceptes islamiques.

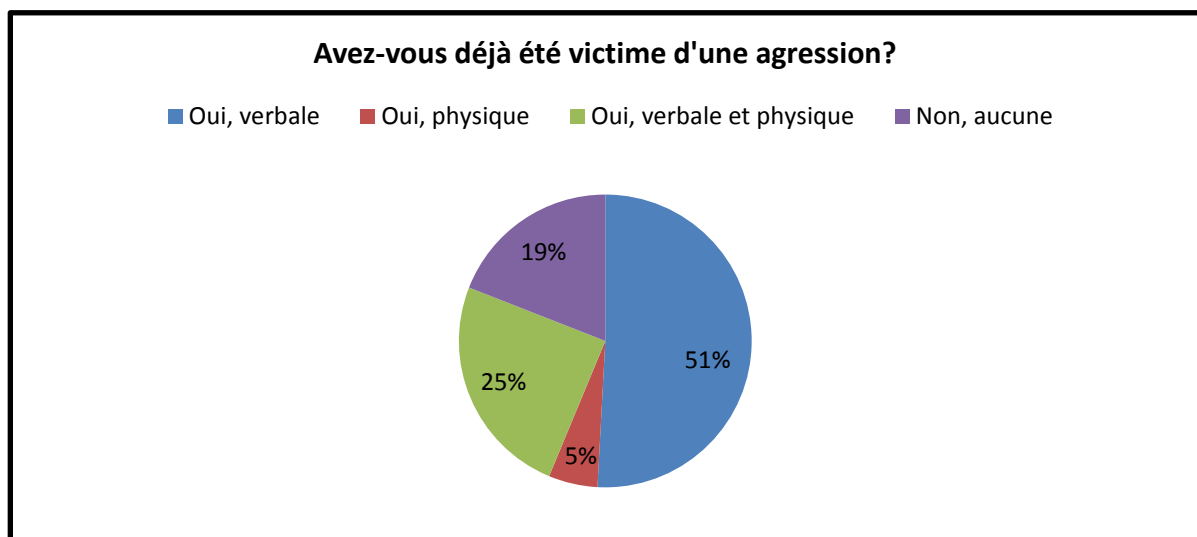
## VI – CONDITIONS DE VIE

L'analyse des questionnaires et des entretiens menés avec les étudiants, nous permettent de livrer une image globale de leurs conditions de vie : matérielles, administratives et économiques. Les étudiants sont globalement très satisfaits des aspects matériels de leur vie dans le Grand Tunis, tout en pointant trois points problématiques : la sécurité, l'obtention du titre de séjour et les moyens économiques de subsistance, sur lesquels nous nous attardons dans cette section.

### 1. Le sentiment de sécurité

Le sentiment d'insécurité dans les lieux publics est problématique pour la majorité des étudiants interrogés. En effet, seuls 17% disent s'y sentir en sécurité. Ce sentiment est nettement moindre lorsqu'il s'agit de leur quartier d'habitation, puisque la moitié s'y sent en sécurité et seulement 16% se sentent en insécurité.

Ce sentiment, certes subjectif, provient notamment de faits objectifs : le taux important d'agressions subies par eux-mêmes, ou par une connaissance. En effet, **près d'1 étudiant sur 3 a déjà été victime d'une agression physique** (vols avec violence, coups, agressions sexuelles, etc.), et **3 étudiants sur 4 ont été victimes d'agressions verbales** (insultes principalement).



De nombreuses agressions sont considérées par les étudiants comme étant racistes. Que cela soit avéré ou pas, les conséquences sont profondes sur leur bien-être, leur perception du pays, et de leur séjour en général. En effet, lorsque ces agressions s'additionnent aux insultes et discriminations vécues, ainsi qu'au rejet ressenti de la part de la société tunisienne, elles participent au sentiment de nombreux étudiants de ne pas être les bienvenus en Tunisie. Elles démotivent également les étudiants de s'intéresser davantage aux personnes et à la culture tunisienne, craignant pour leur sécurité et craignant, tout simplement, un autre rejet.

## **2. L'obtention du titre de séjour**

La procédure d'obtention et du renouvellement du titre de séjour pose des difficultés à la majorité des étudiants. Régulièrement dénoncée par de nombreuses associations, cette étude permet d'objectiver le problème. Ainsi **68%des étudiants<sup>14</sup> déclarent avoir déjà rencontré des problèmes pour le dépôt de leur carte de séjour, soit une très large majorité.** On constate également que 37% des étudiants ont rencontré des problèmes concernant la carte de séjour systématiquement ou plusieurs fois depuis leur arrivée. Parmi les problèmes rencontrés, on trouve :

- 1) Un service presté par le poste de police en charge de la réception du dossier qui est insuffisant : des difficultés à obtenir les informations nécessaires au dépôt de la demande, une mauvaise orientation de la part de la personne en charge, menant souvent à un retard dans le dépôt de la demande ;
- 2) La réception de la carte de séjour définitive (valable 1 an) après l'expiration de la carte provisoire ; ou le fait de ne jamais recevoir cette carte définitive. L'étudiant se retrouve donc sans document de séjour durant plusieurs mois ;
- 3) Le fort pouvoir discrétionnaire de l'administration dans la détermination des conditions de dépôt et dans la délivrance des titres de séjour et un manque de communication sur le suivi du dépôt ;
- 4) Les difficultés à présenter les documents nécessaires à la demande de carte de séjour, menant à un retard dans le dépôt de la demande :
  - Les délais de dépôt de la demande de carte de séjour sont parfois en contradiction avec la possibilité d'obtenir les documents nécessaires, comme les attestations de présence au cours alors que l'année scolaire n'a pas démarré ;
  - Ne pas disposer de contrat de location, par exemple lorsque le propriétaire refuse de le délivrer ;
  - Ne pas disposer à temps des attestations de paiement auprès de la faculté, ou des attestations de présence, par exemple lorsque l'étudiant n'a pas encore payé l'entièreté de ses frais de scolarité.

Ainsi par exemple, seuls 57% des étudiants interrogés étaient en possession d'une carte de séjour définitive au moment des entretiens (qui se sont déroulés en mai et juin, soit à la fin de l'année scolaire). A noter que les problèmes mentionnés concernent aussi bien les étudiants du secteur privé que du secteur public, même si ces derniers rencontrent moins de difficultés dans leurs démarches.

---

<sup>14</sup> Parmi les étudiants présents depuis plus d'un an en Tunisie

Les conséquences de ces difficultés dans le dépôt de la demande sont :

- 1) Le coût élevé du renouvellement de la carte de séjour, particulièrement lors de retard dans le dépôt de la demande (quittance de 300 DT et pénalités cumulatives de 20 DT par semaine d'irrégularité).
- 2) Parfois l'impossibilité d'obtenir la carte durant l'année scolaire entière, ce qui entraîne une accumulation de pénalités de 1000 DT minimum et une situation juridique précaire. Même si ces pénalités peuvent désormais être annulées<sup>15</sup>, l'information à ce sujet n'est pas systématiquement connue et la procédure de demande d'annulation doit être réalisée.
- 3) Un sentiment de mauvais accueil et de manque de respect pour les étudiants.
- 4) D'importantes ressources de temps et d'énergie nécessaires et un stress généré par la situation de précarité juridique et économique : des conditions qui nuisent fortement à la réussite académique.

### **3. Les moyens économiques de subsistance**

La limitation des moyens financiers est sans doute l'obstacle majeur à la satisfaction des étudiants subsahariens en Tunisie. En effet, la presque totalité des étudiants dépendent de leurs parents (en plus de leur bourse, pour ceux qui en disposent) pour assurer les frais de scolarité et les besoins de la vie quotidienne.

Or, très souvent l'argent envoyé par les parents ne suffit pas pour garantir une situation

économique confortable. La grande majorité des étudiants déclare ne pas pouvoir faire face à une dépense imprévue, comme un problème de santé.

De plus, la dépendance financière vis-à-vis des parents est mal vécue : il faut se rappeler que le désir d'autonomie est l'une des attentes principales des étudiants par rapport à leur séjour d'études à l'étranger.

C'est ainsi que la majorité des étudiants (66,6%) souhaitent travailler afin d'atteindre cette autonomie financière, au moins partielle. Or, seule une minorité travaille actuellement : les autres n'ont pas trouvé de travail, ou pas trouvé de travail décent (conditions et salaire), ou encore n'ont

#### **Selon les personnes interrogées :**

**76% des boursiers** nécessitent une source d'argent supplémentaire à leur bourse pour les dépenses quotidiennes : il s'agit des parents pour la plupart, et d'un travail rémunéré pour certains.

**92% des étudiants non-boursiers** dépendent exclusivement de leurs parents (ou d'un proche) pour financer leurs études. Les 8% restant exercent une activité rémunérée, ou disposent d'économies personnelles.

**Près d'1 étudiant sur 5 a déjà refusé de consulter un médecin** ou de faire un acte médical pour des raisons financières.

<sup>15</sup> Selon le Décret gouvernemental n° 2018-331 du 6 avril 2018, complétant le décret gouvernemental n° 2017-1061 du 26 septembre 2017, fixant les tarifs des droits de chancellerie

pas le temps de travailler. Quelques-uns refusent également de travailler sans contrat, puisque la loi ne permet pas aux étrangers venus au titre des études, d'exercer une activité rémunérée.

Malgré l'interdiction de travail formel, 40% des étudiants ont déjà travaillé en Tunisie ou travaillent actuellement pour financer leurs dépenses quotidiennes. Il s'agit majoritairement de travaux non qualifiés : centres d'appels, restauration, construction, hôtels, etc. Les abus sont très nombreux : salaires non-plausibles voire jamais versés, heures de travail abusives, etc. Une minorité a cependant déjà pu exercer une activité plus en phase avec ses qualifications (aide-comptable, assistant administratif, styliste, etc.), sous forme par exemple de stage rémunéré ou encore en tant qu'indépendant.

#### **4. Les soins de santé**

Avoir accès aux soins de santé en cas de besoin est une nécessité absolue pour chacun, quelle que soit sa situation administrative ou économique. Les étudiants étrangers, comme toute personne se trouvant sur le territoire national, ont la chance de pouvoir bénéficier d'un accès gratuit aux consultations dans les structures publiques de soins. On remarque cependant que la moitié d'entre eux choisissent de se tourner vers une structure de soins privée en cas de problème médical, malgré les frais nettement supérieurs. Les structures publiques pâtitent notamment d'une mauvaise réputation, souvent erronée, puisque basée sur l'expérience des structures de soins dans le pays d'origine. Il est cependant vrai que l'accueil et la prise en charge dans les hôpitaux publics est majoritairement jugée insatisfaisante pour les étudiants qui s'y sont rendus. Les problèmes rencontrés sont : un refus d'admission pour certains, des renseignements donnés incorrects ou partiels, notamment à cause de la langue, une prise en charge inefficace, etc. C'est ainsi que les étudiants couverts par la CNAM se tournent parfois vers les structures de soins privées.

L'accueil et la prise en charge dans les structures privées sont jugés généralement bons, même si la langue pose également problème.

Les boursiers disposent majoritairement d'une couverture médicale (publique ou privée), mais il est important de mentionner que plusieurs boursiers de l'Etat tunisien déclarent ne pas en avoir. La grande majorité des étudiants non-boursiers ne disposent d'aucune assurance ou couverture médicale.

#### **Autres conditions de vie**

- **Logement** : largement satisfaisant. La grande majorité des étudiants habitent en colocation avec, le plus souvent, 2 ou 3 autres personnes – subsahariens pour la plupart. Une petite minorité vit seul, ou en couple. Les boursiers de l'Etat tunisien habitent pour la plupart en foyer universitaire, sauf pour quelques-uns qui font le choix de la colocation. L'état du logement (appartement ou foyer) est bon, pour un montant qu'ils estiment acceptable. Les relations avec les colocataires sont bonnes ; seul le manque d'intimité pour certains étudiants résidant en foyer est pointé. La relation avec le propriétaire est satisfaisante dans 65 % des cas.
- **possibilités de loisirs et de sortie** : satisfaisantes pour 4 étudiants sur 5. Ils trouvent les moyens de se divertir
- **Moyens de transport** : moyennement satisfaisants
- **Coût de la vie** : moyennement satisfaisant

## VII – BILAN : QUEL EPANOUISSEMENT POUR LES ETUDIANTS SUBSAHARIENS ?

Nous avons détaillé les différents points de satisfaction et d'insatisfaction des étudiants subsahariens. Pourtant, être satisfait par une multitude de choses ne garantit pas un épanouissement général, tout comme l'on peut témoigner d'un état de bien-être et d'épanouissement en étant insatisfait par plusieurs facteurs. Il dépend en effet avant tout des attentes initiales de l'étudiant quant à son séjour d'étude, et de la satisfaction ou non de celles-ci.

Pour comprendre en quoi le séjour d'études des étudiants répond à leurs attentes, nous analysons en détail les réponses apportées à deux questions particulièrement significatives : « êtes-vous satisfait de votre vie en Tunisie ? » et « Recommanderiez-vous la Tunisie à de futurs étudiants dans votre pays ? ». Elles permettent de faire ressortir les éléments déterminants dans le ressenti des étudiants par rapport à leur choix de la Tunisie.

Ainsi, **la moitié des étudiants sont « moyennement satisfaits »**, tandis qu'**un tiers des étudiants sont « satisfaits »** de leur vie en Tunisie.

Le motif de satisfaction le plus largement partagé est le parcours académique, qui ne rencontre que de rares critiques. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle une majorité d'étudiants recommanderaient la Tunisie à de futurs étudiants.

Ensuite, c'est la vie sociale et associative qui permet un épanouissement de l'étudiant. Quels que soient ses amis ou les activités dans lesquelles il s'implique : l'important est de pouvoir se sentir entouré, soutenu en cas de problème, et de développer ses compétences humaines.

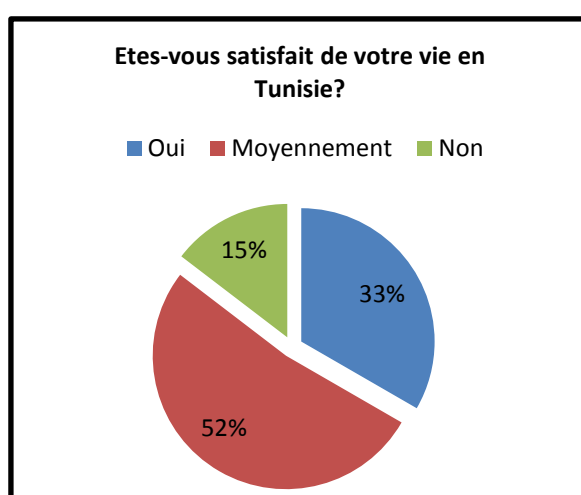
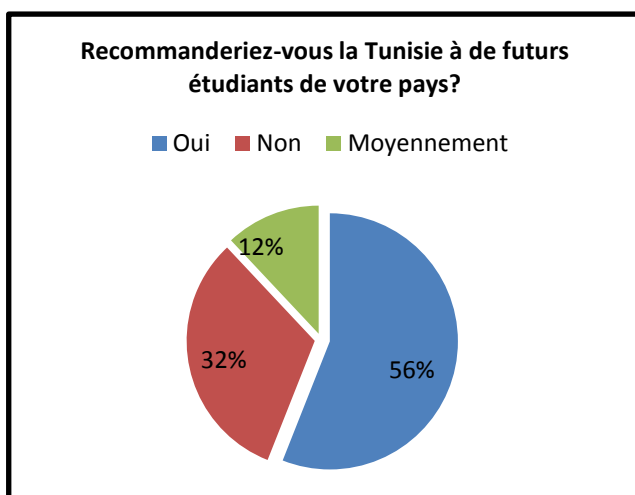
Enfin, être épanoui c'est aussi, tout simplement, le fait de *ne pas* rencontrer de problèmes importants qui pourraient être un obstacle au bon déroulé du séjour.

La raison principale qui empêche le bien-être des étudiants est la limitation de leurs moyens économiques, et l'impossible autonomie financière qui en découle. On comprend donc que le projet d'études à l'étranger ne se limite pas à l'obtention du diplôme mais aussi à celui de pouvoir s'émanciper et de mener une vie dans des conditions digne.

Le deuxième motif d'insatisfaction est le type de rapports sociaux entretenus avec les tunisiens, y compris l'expérience des actes racistes et des discriminations. On en tire donc la conclusion que, si le bien-être des étudiants étrangers ne nécessite pas l'intégration à la vie sociale tunisienne, le sentiment d'exclusion et d'impossibilité d'y participer empêche un réel épanouissement de nombreux étudiants.

On trouve ensuite la problématique de la mauvaise orientation académique et de ses conséquences : des difficultés d'apprentissage, un sentiment de frustration, un manque de motivation par rapport à la formation suivie et, en conséquence, une difficulté plus grande à surmonter les autres possibles obstacles rencontrés tout au long du chemin.





Les principaux **motifs de satisfaction** sont :

- 1) Les études
- 2) Une vie sociale satisfaisante (se sentir bien entouré, rencontrer des gens)
- 3) Une vie associative riche
- 4) La possibilité de vivre sa vie sans problèmes, d'être « à l'aise »

Les principaux **motifs d'insatisfaction** sont :

- 1) La limitation des moyens économiques et/ou la dépendance financière
- 2) L'exclusion de la vie sociale tunisienne, l'expérience du racisme et de la discrimination
- 3) La mauvaise orientation par rapport au cursus académique
- 4) Les difficultés d'adaptation à la vie à l'étranger (avoir le mal du pays, ne pas arriver à s'adapter au mode de vie tunisien)
- 5) Les difficultés administratives, principalement dans l'obtention de la carte de séjour

Ainsi, si les étudiants recommanderaient généralement la Tunisie à de futurs étudiants, ils souhaitent les mettre en garde sur plusieurs points, donnant ainsi des clés de compréhension sur les conditions d'un séjour réussi selon leur point de vue.

Premièrement, la vie en Tunisie n'est pas forcément conforme à celle qui est véhiculée : selon ce qu'ils avaient entendu avant le départ, elle est meilleure pour certains, et moins bonne pour d'autres.

Deuxièmement, le climat social peut être pesant pour un subsaharien, et les relations entre Tunisiens et Subsahariens peuvent amener à un sentiment d'exclusion.

Troisièmement, la vie en Tunisie est difficile si l'on n'a pas les moyens financiers d'y faire face, et les futurs étudiants doivent être préparés à l'idée de ne pas pouvoir trouver ici ces moyens financiers.

Quatrièmement, les étudiants qui ont été mal orientés dans leur cursus insistent sur le fait de s'assurer d'une inscription conforme à ses choix avant le départ, condition nécessaire à l'épanouissement de l'étudiant.

Finalement, seule la moitié des personnes interrogées dit qu'elle choisirait de nouveau la Tunisie, si c'était à refaire. On remarque que même parmi ceux qui se disent satisfaits de leur vie en Tunisie, un tiers choisiraient une autre destination.

Enfin, mentionnons qu'à la question « *êtes-vous quelqu'un de différent, depuis votre arrivée ?* » la grande majorité répond « *oui, et de manière positive* ». Car découvrir un autre pays, de nouvelles personnes, faire face aux difficultés, à la différence, est une expérience qui fait grandir, évoluer. Les étudiants disent avoir appris à être autonomes, responsables, à vivre en société, etc., et sont fiers du chemin parcouru.

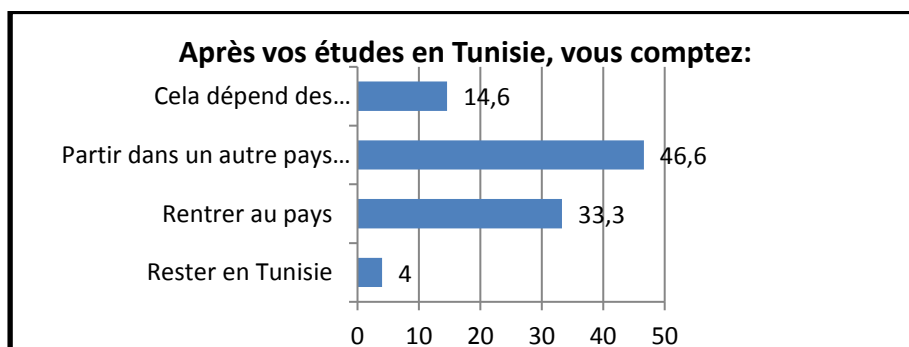
## VIII – LES PROJETS D'AVENIR

Si la plupart des étudiants subsahariens comptent quitter le pays après leurs études, ce n'est pas forcément parce qu'ils le souhaitent, mais bien parce qu'il est très difficile d'y mener un projet professionnel qui soit légal. Ainsi, **la moitié des étudiants resteraient en Tunisie après leurs études, s'ils en avaient l'opportunité**, et s'ils pouvaient travailler dans des conditions décentes (salariales notamment).

Nombreux sont ceux qui se sentent **décus, frustrés de ne pas pouvoir mettre en pratique les savoirs et compétences acquis dans le pays qui les leur a fournis**. Ils estiment en effet que c'est en Tunisie que faire la transition entre études et travail aurait le plus de sens, pour ensuite revenir dans le pays d'origine ou partir ailleurs. Cette déconnexion entre acquis et mise en pratique est vécue comme une perte aussi bien pour eux-mêmes que pour la Tunisie : ils souhaiteraient « rendre la pareille à la Tunisie » pour ce qu'elle leur a offert.

Notons que le souhait de rester en Tunisie après les études ne dépend pas de leur satisfaction par rapport à leur situation actuelle : cela dépend de l'orientation qu'ils souhaitent donner à leur vie, selon les opportunités qui se présentent. Seules les personnes qui se sentent isolées, socialement mal intégrées, souhaitent quitter le pays coûte que coûte, pour cette même raison.

L'avenir n'est pas qu'une question personnelle : comme nous l'avons déjà dit, étudier à l'étranger, c'est aussi un investissement familial, qui devient une responsabilité envers ses proches une fois les études terminées. Ainsi, parmi les étudiants qui ne resteraient pas en Tunisie même s'ils le pouvaient, beaucoup justifient ce choix par le manque de possibilités de transfert d'argent.



## IX - CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Beaucoup d'étudiants perçoivent la Tunisie comme une étape intermédiaire vers les pays occidentalisés, un tremplin. Notre étude confirme ce que disait Sylvie Mazzellaen 2009<sup>16</sup> déjà : c'est un pays « intermédiaire » dans l'échelle de hiérarchie des valeurs économiques et symboliques qui sépare les pays dominants des pays dominés. Les diplômes que l'on obtient en Tunisie sont à l'image de son positionnement géographique : « presque européens » mais pas tout à fait.

La Tunisie était souvent un deuxième choix, et les projets d'avenir des étudiants en sont le miroir : après la Tunisie, ils partiront ailleurs, dans un pays occidental, s'ils en ont la possibilité.

Les attentes des étudiants par rapport à la Tunisie sont cependant, plutôt comblées puisqu'elles sont avant tout centrées sur l'obtention d'un diplôme reconnu qui ouvre des opportunités et possibilités, ailleurs ou dans le pays d'origine. Cette attente n'est pas déçue, même si elle doit être relativisée par la frustration de ne pas pouvoir exercer les savoirs et compétences acquis dans le pays qui les leur a fournis.

Par contre, le séjour d'études à l'étranger est aussi attendu comme une occasion d'autonomie, d'émancipation par rapport à sa famille, à sa condition. Et cette autonomie est déjà attendue lors des études, pas seulement après l'obtention du diplôme. Les possibilités de subvenir à ses propres besoins étant légalement inexistantes, et informellement menées dans de mauvaises conditions, les étudiants étrangers sont donc très souvent déçus à ce niveau.

Enfin, les études représentent pour tous les étudiants, une période de la vie où l'on se développe personnellement, où l'on s'épanouit en tant qu'individu. Si les possibilités d'épanouissement sont bien présentes en Tunisie, notamment grâce à la présence des communautés subsahariennes, elles sont pourtant limitées au niveau de la participation à la vie sociale tunisienne que de nombreux étudiants auraient souhaité investir. Les rapports sociaux entre Tunisiens et Subsahariens sont un frein à l'épanouissement personnel des étudiants.

Pour terminer, on notera que l'étudiant nécessite des conditions juridiques et sécuritaires optimales pour poursuivre ses objectifs. Les difficultés d'obtention de la carte de séjour et les agressions verbales et physiques sont donc deux points importants qui contrarient le bon déroulé du séjour.

**En conclusion**, on peut dire que la Tunisie réunit toutes les conditions nécessaires à une satisfaction excellente des attentes des étudiants subsahariens, et présente tout le potentiel nécessaire à devenir un hub majeur de l'enseignement supérieur en Afrique. Pour que ces potentialités deviennent réalités, on recommandera d'entreprendre les efforts suivants :

- 1) Mieux informer les étudiants sur les conditions de vie et d'études en Tunisie avant leur départ et à l'arrivée, par différents canaux : ambassades, facultés, associations ;

---

<sup>16</sup>MAZZELLA Sylvie (2009), « Etudiants africains dans les universités privées tunisiennes : nouvelle figure de l'étudiant « international », in *La mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud*, pp.327-347

- 2) Proposer des services d'orientation, d'encadrement et de soutien des étudiants étrangers, dans une optique de prévention des difficultés sociales, juridiques ou économiques ;
- 3) Encourager les structures communautaires et estudiantines existantes, renforcer leurs capacités, et davantage les mobiliser pour une transmission efficace et fiable des informations ;
- 4) Faciliter les procédures d'obtention du titre de séjour ;
- 5) Généraliser l'usage de la langue française lors des cours qui sont supposés se dérouler dans cette langue ;
- 6) Proposer des activités facilitant l'intégration et les contacts entre étrangers et tunisiens, particulièrement au sein des facultés ;
- 7) Améliorer la protection des étudiants dans le cadre du travail informel et envisager des voies d'accès au marché du travail formel en tant qu'activité complémentaire ;
- 8) Développer les opportunités de mise en pratique des savoirs acquis dans le monde professionnel tunisien : renforcer et encourager les possibilités de stages et envisager la possibilité d'une prolongation de séjour dans le cadre d'un premier emploi.